

C.1
112

64-3

MÉTHODE
DE
DRESSAGE
DU
CHEVAL DE TROUPE

PAR P. PLINZNER
ÉCUYER DE S. M. L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

TRADUIT DE L'ALLEMAND AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR A. LEHR
LIEUTENANT AU 4^e RÉGIMENT DE DRAGONS



LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

PARIS

NANCY

5, RUE DES BEAUX-ARTS

18, RUE DES GLACIS



MÉTHODE
DE
DRESSAGE
DU
CHEVAL DE TROUPE

PAR P. PLINZNER
ÉCUYER DE S. M. L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

TRADUIT DE L'ALLEMAND AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR A. LEHR
LIEUTENANT AU 4^e RÉGIMENT DE DRAGONS



LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

PARIS

NANCY

5, RUE DES BEAUX-ARTS

8, RUE DES GLACIS



AVANT-PROPOS

L'ensemble de la méthode de M. Paul Plinzner, écuyer de S. M. l'Empereur d'Allemagne, comprend trois ouvrages, qui sont, par ordre de date : *System der Pferde-Gymnastik* (Méthode de dressage), 1887 ; *Briefe über das Reiten in der deutschen Kavallerie* (Lettres sur l'équitation dans la cavalerie allemande), 1889 ; et *System der Reiter-Ausbildung* (Méthode d'équitation), 1891. C'est la deuxième édition du premier de ces ouvrages que nous présentons ici au lecteur, sous le titre de « Méthode de dressage du cheval de troupe », qui, bien que n'étant pas la traduction littérale du titre allemand, indique, mieux que tout autre, le contenu du livre. Le grand succès des œuvres de M. Plinzner en Allemagne nous a fait penser qu'elles pourraient rendre quelques services en France ; et la bienveillance que nous a témoignée l'auteur, quand nous lui avons fait part de notre projet, nous a encouragé dans ce travail, malgré les difficultés de toute nature qu'il présente, surtout pour un débutant.

Nous tenons à dire ici que, pour les notes ajoutées au texte, dans le but de rendre plus intelligibles quelques expressions techniques, nous nous sommes servi avec grand profit de l'excellente traduction du regretté commandant Chabert, parue sous le titre de « Manuel d'équitation de la cavalerie allemande ».

Avant de passer au texte même de notre ouvrage, nous tenons à le résumer en quelques mots de façon à montrer dès l'abord les principales lignes de la méthode.

Le *System der Pferde-Gymnastik* est divisé en cinq parties, qui se subdivisent elles-mêmes en plusieurs chapitres.

I. Introduction. — L'auteur décrit tout d'abord des notions générales sur le dressage, qu'il considère comme une gymnastique du cheval, c'est-à-dire

une série de mouvements progressifs destinés à développer son système musculaire. La première chose à obtenir du cheval est « l'appui constant sur la main », pour que, dans toutes les circonstances, le cavalier soit maître de la tête de son cheval, et de là, de sa direction.

Un deuxième avantage de cet « appui constant » est d'obliger le cheval à courber son dos dans le plan vertical, de façon à lui donner les qualités d'une voûte élastique. C'est ce que l'auteur désigne par l'expression *elastische Rückenaufwölbung*, que nous avons eu grand'peine à rendre, car les verbes voûter et bomber n'ont pas de substantifs, et nous n'avons pas osé créer des expressions telles que « voûtement » ou « bombement », qui auraient pu paraître étranges. Le dos du cheval doit donc se voûter, mais non comme chez certains chevaux, qui se contractent parce qu'ils craignent le contact de la selle ; il doit rester absolument souple et conserver cette attitude, aussi bien arrêté qu'en marche.

Le dernier chapitre de l'« Introduction » nous donne la progression du dressage.

II. Première Période. — Travail destiné à mettre le cheval « sur les épaules ». — Quand on dresse un cheval, il faut commencer par le mettre « sur les épaules », c'est-à-dire déplacer le plus en avant possible son centre de gravité. Ce travail a le double avantage d'obliger le cheval à s'appuyer sur la main (ce qui lui fait voûter son dos), et de développer chez lui la chasse. Au début, le cheval travaille enrêné, à la longe ; il est sans cavalier, pour qu'il ait toute la facilité voulue de voûter son dos, et il prend peu à peu l'habitude de s'appuyer, car la chambrière le pousse à conserver les rênes de ramener¹ toujours tendues.

Une fois qu'il a pris cette habitude de « l'appui constant » qui l'oblige à « voûter son dos avec souplesse », on peut commencer à le faire monter. L'auteur se trouve amené tout naturellement à exposer les conditions à remplir pour bien dresser de jeunes chevaux ; puis, les derniers chapitres indiquent les premiers mouvements à faire exécuter au cheval monté, notamment la marche « relativement droit », où l'on commence à courber un peu latéralement sa colonne vertébrale.

III. Deuxième Période. — Travail destiné à mettre le cheval en « équilibre », par des « leçons ployées ». — Jusqu'ici le cheval est « sur les épaules » ; il s'agit maintenant de le mettre en « équilibre », c'est-à-dire de

porter plus en arrière son centre de gravité, sans pour cela lui faire perdre « l'appui constant sur la main » et la faculté de « voûter son dos avec souplesse ».

On y arrive par des « leçons ployées » qui peu à peu augmentent cette souplesse latérale de la colonne vertébrale, produite déjà par les dernières leçons de la première période, et amènent l'« équilibre ».

IV. Troisième Période. — Travail destiné à mettre le cheval « sur les hanches ». — Le cheval de troupe bien dressé doit donner une preuve complète de sa soumission, en sachant travailler « sur les hanches », c'est-à-dire en portant le poids de son corps sur l'arrière-main, tout en restant appuyé et souple. C'est dans cette période qu'il apprendra le « passage », si ses aptitudes le lui permettent, et le « galop sur les hanches » qui est au galop ordinaire ce que le « passage » est au trot.

V. Appendice. — Cette dernière partie traite des différents mouvements qui n'ont pas été vus jusqu'ici, tels que l'arrêt, le reculer, l'appuyer et les demi-tours sur place. L'auteur y parle aussi de l'équitation extérieure et du saut d'obstacles ; il termine en donnant quelques indications sur la manière de répartir le temps consacré au dressage.

Toute la méthode de M. Plinzner peut se résumer en ces quelques mots : Dans toutes les circonstances possibles, un cheval bien dressé doit garder « l'appui constant sur la main » et « voûter son dos avec souplesse », tout en conservant toujours beaucoup de chasse dans l'arrière-main et une grande légèreté.

Le lecteur trouvera certes de nombreuses imperfections de style dans notre travail ; mais nous avons cherché avant tout à serrer de près le texte allemand, et à reproduire le plus fidèlement possible les idées de notre auteur.

Chambéry, le 1^{er} Mai 1893.

A. L.

MÉTHODE DE DRESSAGE

I. — INTRODUCTION

1. Qu'est-ce que le dressage ? But et principes fondamentaux.

Le dressage est une gymnastique raisonnée, à laquelle nous soumettons le cheval pour le rendre propre au service de la selle. Un cheval de selle est dressé, quand il conserve, constamment et sans effort, l'attitude² qui garantit le mieux possible sa soumission au cavalier, tout en lui permettant d'avoir sous son poids les actions les plus brillantes. — On aurait tort de considérer cette attitude comme un type uniforme auquel tout cheval dressé doit être sévèrement astreint ; le dressage doit en effet n'être considéré que comme le résultat d'un travail musculaire, fondé sur des principes méthodiques ; chaque sujet le met à profit d'une façon différente, suivant sa conformation et ses moyens. Cette attitude seule, choisie par le cheval — avec l'aide du cavalier, il est vrai — lui permet de se tenir en équilibre de lui-même et sans effort ; toute autre, au contraire, qui lui serait imposée pour le rapprocher d'un type uniforme, nécessiterait une intervention continuelle du cavalier.

Quand on établit des règles comme celle-ci : la nuque doit être le point le plus élevé de l'encolure, et le bout du nez doit être à la même hauteur que les hanches, on cherche à rapprocher le cheval d'un type uniforme. Or, l'important n'est pas que le cheval ait le bout du nez plus ou moins élevé, mais que les allures soient belles, et le jeu de l'arrière-main normal.

Nous reconnaissons qu'un cheval de selle est bien dressé, quand, en conservant « l'appui constant sur la main³ », il montre suffisamment de perçant, et a des mouvements réguliers, énergiques et souples.

On juge en général des allures d'après le jeu des membres postérieurs ; ils doivent agir avec aisance, régularité, vigueur et souplesse : ainsi, à chaque pas ou à chaque foulée, ils doivent avancer assez loin pour qu'on ait l'impression qu'ils transportent sans gêne une partie suffisante de leur charge.

L'« appui constant sur la main » a lieu quand l'encolure est courbée dans le plan vertical, et que la tête est placée dans la position où la nuque et

l'encolure n'opposent aucune résistance aux effets de la main, sans s'y dérober cependant. — Quand un cheval est à l' « appui constant sur la main », on dit simplement qu'il est « sur la main⁴ ». Si, dans cet état, il se sert encore trop de la main pour soutenir le poids de son corps qui agit vers l'avant, on dit qu'il « pèse à la main⁵ ». Le cheval qui se soustrait à l'action du mors en s'encapuchonnant est dit « en arrière de la main⁶ » ; celui qui l'évite en renversant son encolure et en rapprochant sa tête de l'horizontale, est « en avant de la main⁷ ». Enfin le cheval qui résiste à l'action du mors, raidit son encolure et cherche à porter au vent « tire à la main⁸ ». — Quand un cheval est « sur la main », les rênes ne doivent être tendues que suffisamment pour conserver, sans interruption, la liaison entre la main du cavalier et la bouche du cheval.

Le cheval de troupe dressé doit toujours être à l' « appui constant sur la main », ou doit pouvoir y être ramené sans peine par le cavalier, dès qu'il cherche momentanément à s'y soustraire.

Il est incontestable qu'étant donnée la façon de monter des hommes de troupe, l' « appui constant sur la main » provoque souvent des fautes qui portent plus ou moins préjudice au dressage. Mais si l'instructeur s'attache à développer avec méthode les os et les muscles de l'arrière-main, et sa force d'impulsion, ces inconvénients ne seront jamais durables.

Quoique dans l'attitude de l' « appui constant sur la main », l'encolure soit en général arrondie et la tête bien placée, ces parties n'ont pas toujours nécessairement cette position. — Le fait que l'encolure d'un cheval est plus ou moins élevée ou tendue, et que le bout de son nez s'écarte plus ou moins de la verticale, ne doit pas être attribué seulement à sa conformation et à son degré d'énergie ; il dépend beaucoup aussi du jeu de son arrière-main.

Le cheval de selle dressé, demeurant à l' « appui constant sur la main », aura l'encolure d'autant plus élevée ou d'autant plus basse, que les forces de soutien de son arrière-main auront plus de vigueur que les forces d'impulsion, et inversement.

L' « appui constant sur la main » est pour le cheval de troupe la première et la plus indispensable des qualités ; et cela, pour deux motifs :

1° Il garantit la transmission intégrale de chaque traction de rênes aux membres postérieurs, et par cela même la soumission indispensable et entière du cheval au cavalier.

2° Dans cette attitude seule, le cheval se trouve en mesure d'exécuter les mouvements sous le poids du cavalier, car il courbe son dos en forme de voûte.

Le dos correctement voûté forme une liaison solide et élastique entre l'avant-main et l'arrière-main ; c'est la condition essentielle pour que le cheval monté ait des mouvements réguliers, énergiques et souples. Les chevaux qui « voûtent leur dos avec souplesse⁹ » sont désignés par le terme de « marchant du dos ¹⁰ » .

Il faut distinguer de ce dos souple et correctement voûté, le dos que le cheval raidit convulsivement pour montrer sa répugnance à porter le poids du cavalier. Les chevaux qui contractent ou creusent leur dos, ont une démarche manquant de souplesse, et leurs membres postérieurs se meuvent, soit en pas courts et brusques, soit mollement et sans force. Nous dirons de ces chevaux qu'ils « marchent de la cuisse ».

Le cheval, tout en « voûtant son dos avec souplesse », doit conserver un jeu régulier de l'arrière-main, car de là dépendent ses bonnes allures. L'arrière-main est animé de forces d'impulsion, de soutien et d'élasticité. Toutes les trois doivent être développées le plus possible chez le cheval de troupe, et le cavalier doit en être parfaitement maître. Au moyen d'une légère action du cavalier, le cheval de troupe bien dressé doit toujours être prêt, soit à pousser énergiquement en avant son fardeau avec l'arrière-main, dans les allures naturelles, soit à ployer ses membres postérieurs par suite de la charge qui repose sur leurs articulations ; soit enfin à projeter, suivant les cas, en l'air ou en avant, le poids ainsi porté.

Un tel travail de l'arrière-main ne garantit pas seulement par lui-même la mobilité nécessaire au cheval, mais exige parallèlement l'assouplissement latéral de la colonne vertébrale.

Le cheval de troupe bien dressé est à « l'appui constant sur la main », « voûte son dos avec souplesse » et son arrière-main a une activité normale. Ces qualités sont inséparables.

2. Examen du cheval au point de vue du dressage.

Les chevaux de la cavalerie ne présentent pas assez d'uniformité, même dans une seule fraction de troupe, pour pouvoir amener tous les sujets au même degré de dressage. L'examen de l'extérieur du cheval est souvent très

trompeur, car les défauts les plus frappants sont parfois compensés par l'énergie que le cheval possède en lui — nerf, sang ; une conformation régulière ne sert au contraire de rien, si les tissus sont mous. L'examen du tempérament ne présente également aucune garantie, car une transformation frappante s'opère, dès que le cheval est amené par le dressage à se mouvoir sans effort dans l'attitude voulue. Ce qu'on prend pour un défaut de caractère est souvent dû à une gêne physique.

Si différents que soient les chevaux de cavalerie, leur dressage à tous est cependant fondé sur les mêmes principes. Les différences, existant plus tard entre eux, proviendront surtout de ce que tel sujet sera obligé de s'arrêter beaucoup plus longtemps que tel autre à un article de la progression du dressage, et bien plus encore de ce que l'un pourra être poussé dans cette voie beaucoup plus loin que l'autre. Quoique, dans le cours du dressage, on arrive toujours à apprécier sûrement un cheval et à se rendre compte de la manière dont il faut le prendre, on fera bien cependant de choisir comme critérium la façon dont le dos de l'animal se comporte sous le poids du cavalier, car l'activité de l'arrière-main et l'attitude de l'avant-main en dépendent complètement.

En mettant à part les rares chevaux, qui, par suite d'une grande harmonie de formes, présentent de prime abord cette activité et cette souplesse du dos, et la conservent si l'on ne commet pas de fautes grossières, on peut, en se plaçant à ce point de vue, diviser les chevaux en deux groupes : ceux qui creusent leur dos et ceux qui le contractent d'une manière exagérée. Les chevaux de ces deux groupes cherchent en général à échapper aux actions de la main et à les rendre impuissantes, les premiers en levant la tête et l'encolure, les seconds en les baissant. Les membres postérieurs se meuvent alors mollement et sans force chez les premiers, et font le plus souvent chez les autres, des pas courts et saccadés, mais parfois aussi des pas traînants et hésitants. Le travail du dressage consiste à voûter le dos des chevaux du premier groupe et à assouplir celui des chevaux du second. Si l'on y arrive, les animaux des deux groupes « marcheront du dos » ; sinon ils continueront à « marcher de la cuisse ». Dans notre remonte actuelle, le nombre des chevaux, dont le dos est à voûter, est de beaucoup le plus grand.

Chaque cheval de troupe, sans exception, doit être amené à « marcher du dos » en ayant dans sa bouche le mors qui lui est approprié, et en étant monté par un cavalier proportionné à sa taille. Un cheval, chez lequel cette

condition essentielle ne peut absolument pas être remplie, est à peine propre à la cavalerie, à cause des grandes exigences du service de cette arme.

Quoique, dans la règle, un cheval ne « marche du dos » qu'en étant à « l'appui constant sur la main », on ne peut nier l'existence, surtout dans les régiments de cavalerie légère, de chevaux qui, malgré une position de tête oblique, ne marchent que « de la cuisse ». Ce sont des chevaux petits, ramassés, avec un dos robuste et un arrière-main bien musclé, mais avec une encolure mal conformée pour l'appui. Comme les escadrons sont obligés d'employer leurs meilleurs cavaliers pour dresser les chevaux à former du tout au tout, on peut, faute de cavaliers habiles, laisser à ces chevaux la position qu'ils ont, quoique, sans aucun doute, la transformation de leur encolure les eût améliorés.

3. Marche ordinaire du dressage.

La progression d'exercices gymnastiques qui porte le nom de dressage se divise en trois parties :

1° Exercices ayant pour but de développer complètement la chasse¹¹ du cheval, en le poussant dans la main du cavalier. Travail, le cheval étant « sur les épaules¹² ».

2° Travail du cheval dans la position d' « équilibre¹³ » obtenue par les « leçons ployées¹⁴ ». Exercices servant à développer surtout les forces de soutien et d'élasticité des membres postérieurs, et les allures naturelles, le cheval étant équilibré.

3° Travail, le cheval étant « sur les hanches¹⁵ », pour le confirmer dans sa position d' « équilibre ». Exercices fréquents pour augmenter les forces de soutien et d'élasticité de l'arrière-main, dans les allures rassemblées. Perfectionnement des allures naturelles du cheval.

La méthode simple sur laquelle repose tout le dressage est celle-ci :

En poussant le cheval sur la main, le cavalier obtient tout d'abord une liaison solide entre elle et la bouche du cheval.

Ce résultat obtenu, il peut avec ses mains déplacer en arrière le poids de l'avant-main, tandis que la marche du cheval, activée par ses jambes, fait agir vers l'avant les forces de l'arrière-main ; c'est ainsi qu'il peut arriver à rassembler son cheval et à reculer son centre de gravité. Les forces de

l'arrière-main d'une part, le poids de l'avant-main de l'autre, sont les deux grands facteurs du dressage. Si le cavalier, en agissant avec ses mains et ses jambes, secondées à tout instant par une répartition utile du poids de son corps, arrive à maintenir constamment le cheval dans l'attitude où les forces de l'arrière-main d'une part, et le poids de l'avant-main d'autre part, produisent l'« appui constant sur la main » et permettent au dos de « se voûter avec souplesse », le cheval s'assouplira certainement tout seul.

Chaque pas d'un pied de derrière pousse le cheval à s'appuyer sur la main du cavalier ; d'autre part, la main soutient le poids de l'avant-main ou le refoule en arrière par des tractions de rênes, le faisant agir ainsi contre le membre postérieur qui s'est porté en avant ; celui-ci est obligé de se ployer sous cette charge et se trouve par cela même prêt à faire ressort, et à fournir l'impulsion nécessaire à un nouveau pas.

Toutefois cet assouplissement du cheval par lui-même n'est possible que quand on a obtenu le mouvement en avant bien franc et plein d'impulsion, même dans les allures les plus rassemblées.

II. — PREMIÈRE PÉRIODE

TRAVAIL DESTINÉ A METTRE LE CHEVAL « SUR LES ÉPAULES »

1. Travail préparatoire à la longe¹⁶.

La chasse, qui pousse le cheval dans la main du cavalier, ne peut se développer qu'une fois que le cheval a pris l'habitude de rester à « l'appui constant » sur le mors, — on ne peut encore parler dans cette période du dressage de l'« appui constant sur la main » — et de « voûter son dos avec souplesse ». Si, dès le début, on le chargeait du poids du cavalier, le cheval voûterait son dos en le contractant ou bien le creuserait, et l'on n'arriverait ensuite à obtenir la souplesse du dos, qu'après l'avoir habitué au poids à porter.

Surfaix de dressage, rêne de ramener, rêne d'élévation, manière d'attacher et de tenir la longe.

Planche extraite du Manuel d'équitation de la cavalerie allemande.



Le cheval doit être si bien habitué à « voûter son dos avec souplesse » et à conserver l'« appui constant » sur le mors (ces deux conditions dépendent étroitement l'une de l'autre), que ces qualités doivent constituer pour lui une seconde nature. Il est donc bien désirable que, dès le début, le cheval accepte le poids du cavalier dans cette attitude, qui ne peut lui être enseignée qu'en le faisant d'abord travailler non monté.

Dans ce travail préparatoire à la longe, le cheval doit arriver simplement à trotter et à galoper librement sur un grand cercle, avec la tête placée, et à marcher franchement au pas pendant les repos. L'élan produit par le mouvement en avant l'oblige à s'appuyer sur les rênes de ramener, qui sont fixes, et il arrive ainsi peu à peu à prendre l'habitude de rester à l'« appui constant ». La rêne intérieure doit être un peu plus courte que l'extérieure, pour que le cheval, en se courbant sur le cercle, s'appuie également sur les

deux rênes. L'emploi de rênes d'élévation est en général à éviter dans ce travail préparatoire, car, si on les utilise mal, elles risquent d'enlever au cheval l'impulsion énergique qu'il doit avoir. S'il porte la tête trop bas, on peut attacher plus haut les rênes de ramener au surfaix, et, dans les cas tout à fait extrêmes, les croiser en avant du garrot.

Un trot franc sera l'allure fondamentale dans ce travail. Un galop franc, que le cheval prend de lui-même, n'est pas à éviter ; il est même très désirable. Mais on ne doit pas chercher à faire prendre au cheval cette allure. Le pas lui offrira quelque difficulté au début, mais il y arrivera peu à peu de lui-même. Des saccades de longe, pour régler l'allure, sont contraires au but qu'on se propose, car elles empêchent le cheval de s'appuyer. Le cheval doit s'assouplir de lui-même. L'important est de ne jamais laisser s'éteindre le mouvement en avant ; l'aide qui tient la chambrière devra donc toujours être attentif et alerte.

Il est parfaitement possible d'expliquer, dans les escadrons, les principes simples du travail à la longe à quelques sous-officiers et gefreite¹⁷, et de les familiariser avec sa pratique peu compliquée. Deux sous-officiers et deux gefreite (en qualités d'aides) suffisent pour faire travailler à la longe les chevaux de dressage de l'escadron ; car une demi-heure de longe suffit en général largement à chaque cheval, si par des promenades au pas, on lui donne, en plein air et tenu en main, l'exercice nécessaire. Comme les sous-officiers manquent souvent, on peut faire exécuter ce travail par un seul sous-officier avec des aides.

Si, cependant, faute de personnel, on doit renoncer, dans les escadrons, à faire exécuter complètement ce travail préparatoire à tous les jeunes chevaux, il sera bon, pour arriver à les connaître (ce qui est de la plus haute importance), de les faire monter un certain nombre de fois, à titre d'essai, par des cavaliers adroits et légers, à côté de vieux chevaux. La séparation en catégories, telle que nous l'avons indiquée plus haut, se fera rapidement, si l'on observe la façon dont les chevaux comportent leur dos. On mettra en première ligne ceux dont le dos est à voûter ; ceux-là ne devront sous aucun prétexte être privés des bienfaits du travail à la longe. Si l'on rencontre des sujets qu'on pourrait désigner sous le nom de « chevaux de selle innés », c'est-à-dire voûtant naturellement leur dos avec souplesse une fois montés, on peut évidemment leur supprimer le travail à la longe. Enfin ceux qui ont le dos raide et contracté auront moins besoin du travail à la longe que ceux qui creusent leur dos, mais ce travail leur sera néanmoins très utile, Comme

les chevaux de cette catégorie n'ont en général aucune peine à rouer leur encolure, il vaut mieux les enrêner lâche, car cela les amène peu à peu à décontracter leur dos aux allures naturelles.

Il est bon de commencer le travail à la longe aussitôt après l'arrivée des jeunes chevaux, dès qu'ils sont complètement remis du transport. Au retour des manœuvres, ils seront confirmés dans ce travail, et suffisamment préparés pour qu'on puisse commencer à les monter.

Si, par suite du manque de personnel, l'on n'avait pas pu faire exécuter le travail à la longe aux quelques chevaux n'en ayant pas un besoin absolu, on les y habituerait au moins quelques jours avant de les monter, pour avoir, au commencement du dressage à cheval, un ensemble de chevaux ayant, à la longe, l'attitude voulue.

2. Dressage à cheval.

Un cavalier est dans les meilleures conditions pour dresser s'il est léger et s'il possède une assiette solide. Généralement le cheval travaille un peu à la longe aux deux mains avant la leçon ; puis on fait enlever le surfaix et les rênes de ramener, et, tout en maintenant encore le cheval à la longe, on recommande au cavalier de se mettre en selle avec précaution. Après avoir fait faire au cheval, tenu en main par un aide, quelques tours sur le cercle, on le fait trotter et même galoper, poussé par l'aide qui tient la chambrière. Le cavalier doit principalement veiller à ne pas empêcher le cheval de rester à l'« appui constant » et de « voûter son dos avec souplesse », qualités que le cheval possédait de nature, avant le dressage, ou qu'il a acquises par le travail à la longe. Il doit éviter au dos du cheval tout choc violent, en penchant avec précaution le haut du corps en avant, ajuster ses rênes un peu courtes, et placer ses mains près du pommeau pour éviter toute saccade en l'air ; il maintient ainsi l'avant-main à l'« appui constant ».

On ne doit pas s'étonner si, suivant la forme du dos des chevaux, l'on prescrit des positions du corps différentes, même penchées en avant. Nous venons en effet de supposer que le dos agit avec la souplesse voulue, le faible se voûtant, le fort se laissant aller. La souplesse que nous recherchons serait donc sûrement troublée, dans les deux cas, par des chocs violents, car les dos faibles recommenceraient à se creuser et les dos forts à se contracter.

Peu à peu, dans ce travail, les actions du cavalier viendront tout naturellement se substituer à celles des aides qui tiennent la longe et la chambrière. Dès qu'on en sera à ce point, on détachera la longe et l'on amènera peu à peu le cheval, du cercle sur la piste, en le faisant suivre au besoin par l'aide qui tient la chambrière. Celui-ci sera supprimé, quand, à son tour, il sera devenu inutile.

Aussitôt que chaque jeune cheval trottera et même galopera aux deux mains sur toute la piste, dans l'attitude voulue, on pourra constituer une reprise, et commencer le dressage proprement dit.

3. Conditions pour arriver à bien dresser une reprise de jeunes chevaux.

Le dressage d'un groupe de chevaux de remonte ne peut réussir que si le personnel qu'on y emploie est absolument à la hauteur de sa tâche.

L'instructeur doit non seulement posséder toutes les qualités de caractère nécessaires à ce travail, mais être pénétré à ce point des principes simples du dressage, qu'à tout instant il soit à même de distinguer ce qui doit être, de ce qu'il faut éviter. Son œil doit être tout particulièrement exercé à reconnaître si un cheval travaille en « marchant du dos » ou non. Il n'est pas facile de conserver au cheval cette qualité pendant toute la durée du dressage, car, notamment dans ses périodes les plus avancées, on court le grand danger de restreindre la force d'impulsion par un mauvais rassembler.

L'instructeur d'une reprise de dressage ne doit avoir d'autre but que de former des chevaux parfaitement propres au service du Roi. Il doit toujours avoir ce but devant les yeux, et ne jamais oublier que le dressage n'est qu'un moyen pour arriver au résultat. L'amour-propre d'obtenir une quantité de mouvements et de présenter sa reprise avec un éclat apparent, dû à l'emploi d'une série d'exercices d'ensemble, doit lui être complètement étranger. Il ne se rappellera jamais assez qu'étant données les conditions à remplir par le cheval de troupe, les seules leçons qui peuvent lui être utiles sont celles où il conserve l'« appui constant » et où il « voûte son dos avec souplesse ».

Les cavaliers d'une reprise de dressage — à côté des qualités de caractère nécessaires — doivent avoir une grande souplesse, car d'elle seule dépend le tact indispensable pour agir avec précision. Ils doivent non seulement se

rendre compte de la position exacte du centre de gravité du cheval, pour mettre d'accord avec elle la position du leur, mais savoir observer, avec une certitude infaillible, la marche des membres postérieurs, car les actions des mains et des jambes n'ont l'effet voulu sur un pied de derrière, que quand elles se font sentir au moment où il se porte en avant.

Si nous disons ici, et ailleurs, que les mains et les jambes doivent agir au moment où le membre postérieur se porte en avant, nous croyons utile d'expliquer que la surcharge du membre postérieur, produite par une traction de rênes, et le faisant ployer, ne peut se produire qu'une fois que le pied de derrière pose à terre. Mais, bien que cette traction n'ait d'effet qu'à l'instant où le pied touche le sol, elle doit cependant commencer quand le membre se porte en avant.

Ce tact indispensable au dresseur ne peut se manifester si le cavalier ne se lie pas avec souplesse aux mouvements du cheval ; il manquera absolument à celui qui se raidit et contracte ses muscles à cheval. Si, dans le choix des cavaliers pour le dressage, leur capacité doit passer avant leur souplesse, on devra néanmoins toujours s'efforcer de développer cette qualité dans le cours du dressage, et faire souvent abandonner aux cavaliers l'attitude militaire.

Un instructeur un peu expérimenté saura très bien indiquer aux cavaliers les modifications à faire subir à leur position, pour agir sur le cheval avec plus d'énergie, et les distinguera aisément des contorsions cherchées ou des laisser-aller inutiles. Pour ne pas enlever aux hommes le goût du dressage, il ne doit pas exiger trop rigoureusement dans les débuts une position correcte. Je ne doute pas en effet qu'elle se présentera beaucoup mieux à l'œil, quand les chevaux marcheront sans effort dans l'attitude voulue ; et que les hommes prendront facilement la position verticale du haut du corps, quand les chevaux seront confirmés dans l'habitude de « voûter leur dos avec souplesse ». Comme, dans les inspections, l'instructeur n'aura pas à donner de leçons de dressage, mais devra présenter le résultat obtenu par elles, dans les allures naturelles du cheval, il pourra montrer ses cavaliers dans des positions d'autant plus satisfaisantes, à ces allures, qu'il aura établi plus solidement par elles la bonne attitude des chevaux. Ce sera surtout le cas, s'il n'a pas troublé le travail des hommes par des observations déplacées, au sujet de leur position.

Un bon dresseur doit savoir, les yeux fermés, à toutes les allures, quand chaque pied de derrière se porte en avant ; s'il a une position du corps

souple, cela lui sera indiqué infailliblement par une oscillation de sa jambe du même côté.

Le dressage des chevaux a une telle influence sur le travail d'un escadron, que le choix d'un personnel propre à ce service est d'une importance extrême. Le dressage exige des aptitudes absolues, et cela à un degré tel, que ce serait une folie de vouloir former pour ce travail des hommes n'ayant aucune disposition naturelle pour être instructeurs ou dresseurs. On peut toujours arriver à faire de tout homme intelligent et non complètement dépourvu de toutes dispositions naturelles, un cavalier passable sur des chevaux dressés, mais non un dresseur. Le choix du personnel employé au dressage doit être absolument indépendant de l'ancienneté ou de toute autre considération, et un escadron ne doit pas hésiter à détourner de ce service tout cavalier incapable. Il est, pour l'ensemble du travail d'un escadron, bien plus avantageux d'avoir des dresseurs peu nombreux mais capables — quand bien même ils ne feraient que ce travail — que d'en avoir beaucoup, dont quelques-uns ou même la plupart sont impropres à ce service.

Le dressage d'une reprise de jeunes chevaux ne peut être poussé avec plein profit que dans des endroits situés autant que possible en dehors de la circulation, car le dressage et l'apprivoisement se réunissent rarement avec avantage. Aussi les escadrons ne doivent épargner ni la peine ni de petites dépenses pour avoir une carrière entourée d'une simple lice. La présence d'une lice facilite le travail dans toutes ses périodes ; car, tout en montrant exactement au cheval son chemin et en l'empêchant d'en sortir, elle permet au cavalier de diriger sur l'attitude du cheval la plus grande partie de l'attention et des aides qu'il aurait dû employer sans cela à la conduite ; il résulte bien de là qu'un travail correct sur une piste fermée est beaucoup plus profitable que sur un terrain libre.

Le travail dans une carrière n'est correct que s'il est exécuté comme s'il n'y avait pas de barrière. Il serait mauvais et nuisible, si l'on employait la lice comme moyen direct de dressage, pour fixer à dessein une partie quelconque du cheval, quoique, sans aucun doute, on la fasse agir involontairement comme aide dans ce but.

Le service de la cavalerie exige que les jeunes chevaux soient dressés dans la fraction de troupe à laquelle ils appartiennent. Ce fait présente certainement des avantages dans la première période du dressage, où il s'agit d'obtenir essentiellement un appui complet sur la main, le cheval se

portant en avant avec franchise ; car les jeunes chevaux travaillent avec plus d'entrain dans la fraction dont ils font partie. Mais, en continuant le dressage, on est exposé à de graves inconvénients. Pour les amoindrir autant que possible, il est bon de faire prendre, dans les reprises de dressage, des distances plutôt grandes, qu'on n'oblige pas les cavaliers à observer strictement. Ces distances ont exclusivement pour but de donner à chaque cavalier la faculté de travailler pour son propre compte. Il est important de changer souvent le cavalier de tête, et, une fois que tous les chevaux seront « sur la main », de les faire travailler isolément en tous sens. On peut aussi diminuer les inconvénients du travail en reprise, en séparant les chevaux en deux fractions, d'après la manière dont se comporte leur dos ; on réunit les chevaux qui ont le dos à voûter ou à assouplir et l'on partage les autres de la façon la plus commode, vu leur nombre ou d'autres considérations. Avec une telle division, l'instructeur peut à tout moment, si les lieux s'y prêtent, faire travailler un groupe sur la piste, pendant que les autres sont arrêtés ou marchent sur un grand cercle.

L'emploi de rênes auxiliaires¹⁸, pour obtenir l'appui, doit toujours être considéré comme une mesure exceptionnelle. Quand les chevaux ont subi à la longe la préparation indiquée plus haut, et ont appris dès le commencement à voûter leur dos ; quand plus tard, dans le cours du dressage, l'instructeur a fixé principalement son attention sur l'activité et la souplesse du dos, la perte de l'appui n'est pas à craindre. Si, malgré cela, ce défaut devait se produire chez des sujets mal conformés, ayant peut-être le dos long et faible, l'encolure renversée et la nuque courte, et si l'on ne pouvait arriver à corriger cette faute en changeant le cavalier, la meilleure règle à suivre serait de soulager un tel cheval du poids du cavalier et de le confirmer à la longe dans l'habitude de voûter son dos.

Il ne serait néanmoins pas inutile d'expliquer ici comment on peut rétablir l'appui, car il joue un rôle très considérable dans l'équitation de troupe. Normalement, quand tous les chevaux d'un escadron ont été dressés par de bons instructeurs et des cavaliers habiles, d'après des principes exacts, et qu'ils ont été suffisamment confirmés dans l'habitude de « marcher du dos », on arriverait à peine à leur conserver cette qualité, même dans le meilleur escadron possible. Comme en définitive on ne peut pas toujours arriver à faire ce qu'on veut, il en résulte que, même en supposant l'application de principes exacts et admis par tout le monde, chaque escadron aura non seulement, au bout du travail de l'année, un

nombre considérable de chevaux « marchant de la cuisse », qu'on devra appuyer sur la main pour les corriger de ce défaut, mais ce moyen sera beaucoup plus souvent nécessaire qu'il ne le devrait, dans les reprises de dressage. — Quand on rectifie le dressage d'un cheval en l'appuyant sur la main, il faut bien distinguer son instruction proprement dite de l'exercice qu'on lui fait exécuter pour se faire comprendre de lui. Pour refaire le dressage d'un cheval, il faut le monter sur la piste d'un pas court et lent, sans chercher à le ployer, mais bien surveiller son membre postérieur du dedans. Le cavalier doit avoir une position souple et liante, et son éperon doit pousser le cheval en avant, dès qu'il sent instinctivement la chose utile, tandis que ses mains excitent par un léger mouvement les muscles des ganaches et restent fermes en arrière. Au bout d'un temps plus ou moins long, le cheval, travaillé suivant cette méthode, cédera à ces actions combinées, rouera son encolure et, si l'on veut, se mettra « en arrière de la main ». Ce moment devra être saisi par le cavalier, qui dès le commencement de la flexion a cessé d'agir ; il devra veiller alors avec soin à ne pas laisser éteindre le mouvement en avant. Si le cavalier reste passif, tant que le cheval roue son encolure, et qu'il recommence à agir dès que le cheval tend à échapper à cette attitude, celui-ci ne tardera pas à le comprendre. Ce résultat acquis, on fait travailler le cheval au trot et au galop, pour amener les membres postérieurs à marcher avec énergie et souplesse, maintenant que le dos est voûté et l'encolure rouée ; on transforme ainsi le cheval « en arrière de la main » en un cheval « sur la main ».

On comprend aisément que la partie délicate de cette méthode consiste à savoir conserver assez d'impulsion au cheval. Si celui-ci la perd, il faut le pousser en avant aux allures naturelles, quand bien même il les prendrait dans une attitude défectueuse, et l'on doit répéter cet exercice aussi souvent qu'on remarque un relâchement dans l'impulsion du cheval.

Il est de la plus haute importance que l'instructeur sache montrer lui-même aux hommes la mise en pratique de cette petite théorie de l'appui, car en général ils apprennent bien plus vite avec les yeux qu'en écoutant de simples conseils.

L'emploi des rênes auxiliaires d'élévation ¹⁹ est encore moins à conseiller que celui des rênes de contact. On ne doit pas même les employer avec des chevaux qui ont le dos court et fort, et qui, dans les commencements, se raidissent en plaçant la tête très bas, quoique ces rênes

auxiliaires puissent leur enlever momentanément leur excès de force ; et cela, même si on ne croit pas pouvoir arriver à les faire marcher avec souplesse, en les relevant activement. Si l'on monte le cheval aux allures naturelles, sans trop le rassembler, et avec des rênes plutôt longues, on arrivera, dans la première partie du dressage, à diminuer la raideur de son dos ; et si plus tard, dans le travail rassemblé, on arrive à agir sur ce dos et à le briser au moyen de tractions de rênes un peu plus actives, on parviendra forcément à le rendre souple. — Le cavalier pourra également agir sur le dos des chevaux de ce genre en penchant en arrière le haut de son corps et en élevant de temps à autre les poignets, pour augmenter doucement la charge qu'il supporte.

Le licol de manège est très utile pour tous les chevaux. Il ne porte jamais préjudice au dressage et, dans bien des cas, il est d'une utilité réelle. Sans muserolle, le cheval est en mesure de tromper le cavalier, car sa vraie soumission ne peut être obtenue que si sa mâchoire supérieure est en contact avec le mors.

Dans l'emploi du licol de manège, l'instructeur doit veiller à l'ajustage de la muserolle. Les hommes ont souvent la tendance à la serrer à l'excès sous prétexte de rendre le cheval plus léger.

4. Première conduite du cheval en ligne droite.

Aussitôt que les jeunes chevaux savent marcher franchement en reprise sur toute la piste, au pas et au trot, avec la tête basse, on doit aussitôt penser à diriger exactement l'un vers l'autre, l'avant-main et l'arrière-main, dans la direction du mouvement ; car ainsi seulement se développe complètement la force d'impulsion du cheval. De nature, le jeune cheval, une fois monté, porte perpétuellement de côté ses pieds de derrière, surtout le droit, au lieu de les porter en avant. Sur une piste fermée, il tient instinctivement son épaule et sa hanche extérieures à la même distance de la lice ; il en résulte que le cheval est toujours placé obliquement à la piste, parce qu'il est plus large aux hanches qu'aux épaules. Le cavalier doit donc, dès le début, surtout à main droite, éloigner l'épaule extérieure de la lice, en répartissant de la manière voulue le poids de son corps, et en agissant vers l'intérieur avec ses deux mains.

On dirait que la nature a enlevé au cheval le don de marcher « absolument droit », c'est-à-dire avec la colonne vertébrale complètement en ligne droite sous le poids du cavalier. Pour sentir son cheval souple dans toutes ses parties, le cavalier doit à tout instant, même sur la ligne droite, lui demander une flexion latérale, si petite qu'elle soit, de la colonne vertébrale ; dans cette flexion, l'arrière-main doit être assez bien réglé sur l'avant-main pour que son action vers ce dernier soit absolument complète. C'est là ce que nous entendons par le cheval « relativement droit ».

Le cheval, sur une piste fermée, se trouve « relativement droit », quand l'épaule et la hanche du dedans sont dirigées l'une vers l'autre parallèlement à la lice, et que la colonne vertébrale est suffisamment courbée dans toute sa longueur, pour que le pied de derrière extérieur ne marche pas de côté, mais au contraire bien droit sous la masse. Chez le cheval « relativement droit » le cavalier peut à la fois obtenir un développement complet de la force d'impulsion, et une légère courbure latérale, même dans les allures naturelles ; cette flexion conserve à tout instant le cheval souple et le tient prêt à quitter la piste.

Dès que les jeunes chevaux cèdent, avec leur épaule du dehors, aux aides qui la repoussent en dedans, il s'agit de leur apprendre la marche « relativement droit », que nous venons de décrire. Les cavaliers, en dirigeant l'épaule intérieure en avant de la hanche du même côté, au moyen d'une répartition utile du poids de leur corps et de l'action de leurs mains vers l'intérieur, doivent chercher à la fois à obtenir la flexion de la colonne vertébrale qui en dépend.

Le moyen pour courber sans effort la colonne vertébrale consiste à prendre ce que nous appellerons la « position ployée ». Dans cette position, le cavalier tient ses hanches et ses épaules parallèles aux parties correspondantes du cheval ; il se trouve ainsi prendre, de son épaule extérieure à sa hanche intérieure, une certaine courbure, qui correspond à celle du cheval. Si le cavalier prend cette « position ployée » en restant parfaitement souple, peu à peu le cheval se courbera sûrement et sans effort d'une manière correspondante. La jambe intérieure du cavalier, placée légèrement en avant, donne en effet un coup de mollet, en rapprochant peu à peu l'éperon du poil, toutes les fois que le membre postérieur du dedans se porte en avant, et amène le cheval à se ployer dans la région des côtes. La jambe extérieure, placée plus en arrière, contient le membre postérieur du dehors, et son effet se joint au déplacement du corps en avant et vers

l'intérieur (causé par le fait que l'épaule extérieure est portée en avant), et à l'action des deux mains, qui est dirigée vers le dedans et éloigne de la lice l'épaule extérieure du cheval.

Comme, dans la marche du cheval « relativement droit », la courbure de la colonne vertébrale est très légère, il va de soi que la « position ployée » doit y être prise à un très petit degré.

Suivant les circonstances, il peut être indiqué d'interrompre ce travail de la marche en ligne droite, et de laisser reprendre au cheval la direction oblique, qu'il avait précédemment et qui lui était plus aisée ; notamment dans le cas où la marche « relativement droit » amènerait des inconvénients, tels que de faire perdre au cheval l'« appui constant » ou l'impulsion. Quand ces qualités seront raffermies, on pourra recommencer progressivement le travail sur la ligne droite.

5. Travail aux allures vives, le cheval marchant « relativement droit ».

Quand bien même le travail sur la ligne droite aura été exécuté complètement, avec un jeu régulier et énergique de l'arrière-main, on devra chercher à développer le plus possible la chasse de l'arrière-main, dès que les chevaux sauront marcher « relativement droit » et accepteront sans résistance les aides qui produisent cette marche. On devra prendre de préférence, dans cette période, un trot énergique ; mais un galop pris naturellement par le cheval n'est pas à éviter ; il est même à recommander.

Pour la plupart des jeunes chevaux, l'emploi du galop, même dans cette période peu avancée du dressage, présentera peu de difficultés et d'hésitation, car le galop est une allure naturelle que le cheval en liberté emploie plus volontiers que le trot. Dans le travail préparatoire à la longe, bien des chevaux auront déjà appris à galoper avec vigueur, dans l'attitude voulue, sans poids à porter ; jusqu'ici le travail en ligne droite les aura si bien préparés, qu'ils se trouveront à la hauteur de cette exigence, une fois montés. Si quelques chevaux se montraient par trop maladroits à prendre et à soutenir le galop, on ferait bien d'abrégé un peu leur travail et de les faire galoper tous les jours à la longe aux deux mains, jusqu'à ce qu'ils deviennent suffisamment adroits.

Il vaut mieux, dans cette période, ne pas faire partir à la fois toute la reprise au galop, car les chevaux s'exciteraient trop les uns à côté des autres. Il est préférable de prendre à la fois quatre ou cinq chevaux, qu'on répartit sur la piste, pendant que les autres se forment au rang à l'intérieur de la piste, ou marchent sur un grand cercle ; de cette façon, chaque cheval travaille pour son propre compte. Le passage du trot au galop se fait en général facilement quand le cheval marche « relativement droit », si le cavalier contient, avec la rêne extérieure prédominante, le membre postérieur du dedans, et s'il stimule le cheval par sa jambe intérieure portée un peu plus en avant et le poussant au moment voulu avec un peu plus d'énergie. Il doit, de plus, forcer le membre postérieur du dehors à s'engager, au moyen de la jambe extérieure, qui agit avec beaucoup de vigueur et repousse éventuellement l'arrière-main un peu en dedans de la piste. Souvent un appel de langue et un petit coup de cravache sur l'épaule intérieure facilitent le départ. Plus toutes ces aides seront employées avec tact, plus le départ au galop se fera tranquillement.

On doit, dès le début et dans toutes les occasions, donner une grande importance à l'emploi subtil et délicat des aides pour le départ au galop, bien que les hommes s'imaginent au contraire que le départ au galop simultané de toute la reprise produise des résultats excellents.

Quand le galop n'est pas pris naturellement, il est bon de donner des coups de mollet de la jambe intérieure, pour stimuler le membre postérieur du dedans, toutes les fois que l'arrière-main est engagé.

Au trot et au galop, le cavalier doit, dans cette période, éviter avec soin au dos du cheval des chocs violents, en se liant bien à ses mouvements, de façon à ne jamais empêcher le cheval de « voûter son dos avec souplesse ». Les mains placées bas et les rênes courtes ont pour but de soutenir autant que possible le poids de l'avant-main, quand ce poids a été peu à peu envoyé sur la main par suite de la chasse. Le cavalier doit encore éviter, si possible, les fortes tractions de rênes. Une fois que l'activité du dos sera normale, le cavalier pourra, en élevant les poignets, lui donner plus de souplesse et rendre le cheval plus léger à la main.

Le pas est, dans cette période encore plus que dans les autres, peu propre à faire travailler le cheval de lui-même, car il manque d'impulsion. Quoique les temps de pas soient très utiles pour reposer le cheval, il importe cependant que l'« appui constant » ne s'y perde pas, même l'encolure étant allongée. Dans ce but, les chevaux devront toujours être poussés au pas à

une allure rapide, ce qu'on obtient en alternant l'effet des jambes dans la cadence de l'allure.

On arrivera peu à peu, sans faire d'assouplissement spécial en vue de ce résultat, à ce que le cheval mâche son mors, même en station. La souplesse du dos et de la nuque sont les bases inséparables et indispensables de tout travail réel du cheval. Ces qualités ne sauraient donc jamais être assez solidement établies dès le début.

En passant les coins, il faut surtout éviter un ralentissement dans l'allure ; on devra donc bien les arrondir. Le cheval, arrivé à ce degré de dressage, les passera avec d'autant plus de souplesse qu'il sera confirmé davantage dans la marche « relativement droit ».

Mais qu'on se garde de vouloir abréger cette période du dressage. Qu'on écarte toute idée de rassembler, tant que le cheval le plus mal doué de la reprise ne marchera pas si énergiquement aux allures naturelles « relativement droit », avec l'« appui constant » et le « dos voûté avec souplesse », qu'on le sente s'appuyer avec élasticité sur la main. Le temps employé à poser cette base ne sera pas perdu, et se regagnera ensuite largement ; par elle seule, en effet, on arrivera à obtenir que les chevaux continuent à « marcher du dos », non seulement dans la période qui suit immédiatement, et où l'on exigera les exercices indispensables du travail rassemblé, mais même dans la suite du dressage.

III. — DEUXIÈME PÉRIODE

TRAVAIL DESTINÉ A METTRE LE CHEVAL EN « ÉQUILIBRE (PAR DES « LEÇONS PLOYÉES »)

1. Qu'est-ce que l' « équilibre » ?

On entend par « équilibre », aussi bien en station qu'en marche, la position du cheval où les membres à l'appui se partagent également le poids à porter.

Le tact seul peut faire sentir avec certitude si le cheval est en « équilibre » ou non. Le cheval « sur la main » est en « équilibre ». Dans la période où le cheval est en « équilibre » comme dans celle où il est « sur les épaules », l'appui sur la main est une des conditions absolues d'un travail profitable.

De nature, les membres antérieurs sont plus chargés que les membres postérieurs ; on ne peut donc obtenir l' « équilibre » qu'en plaçant le cheval dans une position où son centre de gravité soit plus en arrière. Cette attitude artificielle, l' « équilibre », doit être le résultat d'une flexion de la colonne vertébrale, où l'avant-main, appuyé sur la main, est refoulé en arrière et l'arrière-main poussé en avant ; ce dernier, restant bien en liaison avec l'avant-main, s'affaisse, tout en laissant un jeu normal aux membres postérieurs, que le poids fait ployer dans leurs articulations.

De cette manière seule, l' « équilibre » se joint aux qualités indispensables du cheval de troupe, celle de « voûter son dos avec souplesse » et l' « appui constant sur la main ». Un cheval peut marcher la tête basse et être cependant tout à fait en « équilibre », pourvu qu'il se rassemble correctement, et qu'en fléchissant à la fois les articulations des hanches, des rotules et des jarrets, il porte suffisamment ses membres postérieurs en avant, tout en affaissant son arrière-main. Le cheval de

course et le cheval de troupe doivent avoir tous deux la tête basse au galop allongé, s'ils veulent remplir leur but. Mais le cheval de course est plutôt « sur les épaules », tandis que le cheval de troupe bien dressé doit être « en équilibre ».

Dans la première période du dressage, les jeunes chevaux se trouvaient « sur les épaules », quoique les mieux doués d'entre eux se fussent rapprochés de l' « équilibre » en engageant avec souplesse leurs membres postérieurs, dans le travail en ligne droite ; il s'agit maintenant de les mettre tous, sans exception, « en équilibre », c'est-à-dire de ployer davantage leur colonne vertébrale et d'affaïsser leur arrière-main, en faisant plier ses articulations.

2. Flexion de la colonne vertébrale pour obtenir l' « équilibre ».

Le passage du travail « sur les épaules » au travail « en équilibre » n'est possible qu'une fois que, par suite d'exercices progressifs, les muscles ont été peu à peu habitués à maintenir le squelette dans la position d' « équilibre ».

Comme nous l'avons déjà dit, les muscles ne peuvent jouer avec souplesse que si la colonne vertébrale adopte une courbure, si petite qu'elle soit ; nous sommes donc obligés, pour obtenir l' « équilibre », de travailler le cheval dans des exercices où cette condition soit remplie.

La flexion de la colonne vertébrale entraîne le rapprochement des membres du dedans ; de cette façon, le pied de derrière intérieur est obligé de s'engager davantage sous la masse. Il en résulte que le moyen d'obtenir l' « équilibre » consiste à ployer la colonne vertébrale ; en augmentant progressivement cette flexion, le rassembler s'accentuera de même, et le membre postérieur du dedans se portera de plus en plus en avant. Si, avec méthode, et en tenant compte du sujet à dresser, on alterne les flexions des deux côtés, on arrivera à obtenir le rassembler du cheval marchant « relativement droit » et l'activité de l'arrière-main ; ce sont là les conditions de l' « équilibre ».

3. Des aides à employer dans les « leçons ployées ».

Bien qu'ici comme précédemment, nous appliquions toujours ce principe, que le dressage consiste à placer le cheval de manière à ce qu'il soit obligé de s'assouplir de lui-même, le cavalier doit, dans le rassembler, concentrer toute son attention à obtenir des flexions correctes, en passant du travail « sur les épaules » au travail « en équilibre ». Si la flexion est correcte, c'est-à-dire, si d'avant en arrière la colonne vertébrale est courbée suivant un arc de cercle proportionné à la direction que l'on suit et à l'allure, le cheval, même dans les plus fortes flexions, peut être dit marcher droit, dans ce sens que l'avant-main et l'arrière-main sont en mesure d'agir pleinement l'un vers l'autre.

Le cavalier, qui monte un cheval ployé, doit surveiller à chaque instant la régularité de la flexion ; pour cela, il doit, dans la cadence de l'allure, activer avec son éperon du côté intérieur le membre postérieur du dedans à se porter plus en avant ; d'autre part, maintenir ou faire refluer avec ses deux mains le poids de l'avant-main, en le dirigeant contre ce pied de derrière. Le membre postérieur du dedans, qui se porte en avant, se pliera alors par suite de sa surcharge et l'action rétrograde de l'avant-main sera suffisante pour obliger le pied de derrière à accepter sans résistance le poids qu'on lui fait ainsi porter.

Le cavalier doit agir de deux manières dans les « leçons ployées » : 1° il doit exiger une flexion correcte pour que l'avant-main et l'arrière-main puissent agir régulièrement l'un vers l'autre ; 2° il doit favoriser cette action réciproque d'une façon proportionnée à la flexion qu'il demande.

Comme l'essentiel, pour obtenir un travail correct, est de mettre son propre poids en harmonie avec celui du cheval, le cavalier devra employer la « position ployée » pour obtenir la régularité dans les « leçons ployées ».

Quoique la règle disant que, dans la « position ployée », les hanches et les épaules du cavalier doivent être parallèles aux parties correspondantes du cheval, donne une indication pour choisir la position voulue, on doit savoir distinguer si elle est bien en harmonie avec celle du cheval.

Quand un cheval a donné sans résistance la flexion qu'on lui demande, la jambe intérieure du cavalier est placée à l'endroit où le côté intérieur du cheval est le plus courbé ; le cheval se trouve donc ployé autour de la jambe intérieure du cavalier. Poussé doucement par cette jambe, il porte sans effort son pied de derrière intérieur plus en avant. La rêne intérieure agit, dans cette position, vers le membre postérieur du dedans et se trouve être ainsi la corde d'une partie de l'arc de cercle formé par la colonne

vertébrale. Si l'action de cette main est moelleuse, le cheval, à chaque pas du pied de derrière intérieur, ne pèsera pas sur elle.

La souplesse du côté ployé dépend de l'accord des aides du dehors, qui maintiennent la courbure de l'arc de cercle. La jambe extérieure qui, dans une flexion normale, est placée très en arrière, agit spécialement sur le membre postérieur du dehors. Elle n'aura en général qu'à rester passive, en empêchant, par sa présence, le cheval de se soustraire à la flexion en se traversant, c'est-à-dire en se jetant en dehors. Mais elle trouvera l'occasion d'agir avec vigueur pour augmenter l'activité du membre postérieur du dehors, qui doit conserver, complète, l'impulsion au membre intérieur plus chargé. C'est pourquoi, quand le cheval marchera avec un peu de paresse de sa jambe extérieure, on devra le stimuler par de légers coups d'éperon dans la cadence de l'allure ; et si le cheval s'obstine dans ce défaut, le cavalier devra le pousser avec énergie en avant, au moyen d'une pression progressive du mollet et même de l'éperon, en rendant la main.

La main extérieure, dont la place est généralement au-dessus du garrot, parce que l'épaule du dehors est portée en avant, agit sur l'épaule extérieure du cheval, au moyen de la rêne, qui s'appuie fortement sur la courbe extérieure de l'encolure, à sa sortie de l'épaule ; sa tâche consiste à résister constamment à la tendance qu'a le cheval de se soustraire à la flexion, en faisant des pas trop grands de son membre antérieur du dehors ; elle y arrive en maintenant ce membre dans la direction de la jambe postérieure du dedans au moyen de tractions parfois énergiques. Tout en déchargeant ainsi l'épaule extérieure, elle agit principalement sur le cheval pour le rassembler ; non seulement elle charge et fait ployer le membre postérieur du dedans, mais elle fait refluer l'avant-main, suivant le degré de souplesse du cheval, et amène peu à peu celui-ci à grandir son encolure.

Le fait que le membre postérieur du dedans, qui est principalement chargé et qui se meut sous le centre de gravité, se trouve plié sous le poids, entraîne avec lui une position plus basse de la hanche intérieure du cheval et du cavalier (portée en avant) que celle de la hanche extérieure ; de là dépend, dans chaque flexion régulière du cheval, le déplacement d'une partie proportionnelle du poids du cavalier vers l'intérieur. La hanche intérieure portée en avant et plus basse que l'autre, et l'épaule extérieure portée également en avant, donnent au cavalier une position qui le met complètement en harmonie avec son cheval.

La position que nous prescrivons au cavalier sur le cheval ployé exige que le cheval accepte sans résistance la flexion demandée. Évidemment, tant que ce ne sera pas le cas, cette position subira de nombreuses modifications. En particulier, la jambe intérieure devra souvent agir plus en arrière, quand le membre postérieur du dedans refusera de s'engager sous la masse et cherchera à échapper à la flexion en se jetant vers l'intérieur. En fixant fermement l'avant-main au moyen de la rêne extérieure, et en détruisant momentanément l'équilibre par un déplacement du corps vers l'intérieur, on viendra fortement en aide à la jambe du dedans.

Si, malgré l'effet régulateur de la jambe extérieure, le cheval cherche à échapper à la flexion en portant de côté son membre postérieur du dehors, le cavalier sera obligé de diriger l'épaule extérieure du cheval en avant de ce membre, en déplaçant latéralement l'avant-main, au moyen de la rêne extérieure ; dans ce cas, on peut en général recommander un déplacement momentané du poids du corps vers l'extérieur.

Le cavalier doit, dans toutes les « leçons ployées », avoir soin de balancer le plus finement possible son cheval entre les aides intérieures et extérieures, et tâcher, en prenant une « position ployée » bien souple, d'obtenir sans mouvements de corps la position qu'il demande au cheval. Un cheval marchant bien dans les « leçons ployées » peut être comparé à une bonne balance, dont l'équilibre est rompu par les poids les plus légers.

4. Des conditions pour que les « leçons ployées » soient efficaces.

Nous devons rappeler ici tout particulièrement ce qui a été expliqué dans le chapitre ayant trait à la marche ordinaire du dressage ; à côté de la régularité qu'on doit rechercher dans les flexions, les qualités indispensables d'un travail profitable sont l'« appui constant sur la main », la manière de « voûter le dos avec souplesse » et le perçant dans les allures ; ces conditions seules assurent le travail réciproque de l'avant-main et de l'arrière-main, qui est la base du vrai rassembler. On ne peut être assez souvent rendu attentif à ce fait, que, dans la période du travail rassemblé, on court le très grand danger de tomber dans des allures manquant de perçant. Quand le mouvement en avant se perd, même dans les allures rassemblées, le véritable « appui constant sur la main » disparaît bientôt, et le cheval

cesse de « voûter son dos avec souplesse », de sorte que l'assouplissement du cheval par lui-même devient bientôt impossible.

Comme la mollesse des allures est un des écueils fréquents du travail rassemblé, l'instructeur d'une reprise de dressage devra toujours avoir l'œil ouvert sur ce point. Quoique la cadence des allures, dans les « leçons ployées », doive naturellement être ralentie, il est cependant préférable de la choisir plutôt un peu trop rapide que trop lente. L'instructeur doit régler l'allure de façon que le cheval le plus mal doué de la reprise puisse marcher plein d'impulsion.

Comme partout, dans les « leçons ployées » tout particulièrement, chaque foulée de trot ou de galop doit être marquée suffisamment par l'encolure courbée, pour que le cavalier, et même le spectateur, s'en aperçoive. En même temps, au trot, on doit sentir, à chaque instant, les hanches travailler avec souplesse ; et au galop, entendre, dans toutes les circonstances, les trois temps de chaque foulée bien marqués. On ne doit jamais chercher à rassembler les allures, si ces conditions ne sont pas complètement remplies, et même si elles ne sont que très peu compromises. Toute minute de travail à des allures manquant de perçant, même si l'on est à une allure rassemblée, est absolument perdue pour l'emploi pratique du cheval dans la suite. On ne doit donc pas craindre de trop pousser les chevaux sur la main, pour satisfaire à cette exigence continuelle d'obtenir des allures énergiques. Bien au contraire, la vraie impulsion dans les allures, qui ne dépend pas de leur vitesse et qui repose sur le jeu énergétique et souple des membres postérieurs, joint à un dos assoupli et à une encolure ployée, rend les chevaux légers à la main, sans supprimer leur perçant, et donne à tous les muscles une grande élasticité. Les allures molles, par contre, sont celles où le cheval manque de souplesse dans ses muscles, et se raidit encore plus dans la main que si la chasse de ses membres postérieurs était excessive.

5. Des allures dans le « rassembler » obtenu par les « leçons ployées ».

L'assouplissement du cheval par lui-même n'est possible, dans les « leçons ployées », qu'au trot et au galop. Le pas n'y est pas propice, car il manque d'impulsion ; on l'emploiera principalement pour donner aux cavaliers la leçon préparatoire dont on ne peut se dispenser.

La préférence qu'on doit donner au trot ou au galop, dans cette période, dépend du degré auquel cette dernière allure est devenue familière au cheval. En général, dans la première période, le galop n'est pas encore assez confirmé pour qu'on puisse avec avantage faire galoper toute la reprise simultanément. Il sera donc utile, au commencement du travail rassemblé, de se limiter au trot, et de continuer en même temps à faire partir les chevaux au galop avec calme, jusqu'à ce que l'ensemble de la reprise soit en état de se maintenir d'une façon durable, sur toute la piste, à un galop franc, plein d'impulsion et cependant tranquille, les chevaux marchant « relativement droit ». Si ce but est atteint, on pourra commencer à rassembler le galop et l'employer à peu près également avec le trot jusqu'à la fin de cette période.

Il est de la plus grande importance d'interrompre de temps en temps les « leçons ployées » pour développer les allures vives du cheval marchant « relativement droit ». On arrivera ainsi à augmenter toujours davantage la chasse de son arrière-main et à le confirmer dans l'« appui constant sur la main » et dans l'habitude de « voûter son dos avec souplesse », si, par suite d'un rassembler poussé trop loin, ces qualités ont tendu à se perdre. Les cavaliers devront toujours bien veiller à ménager le dos des chevaux en prenant une position souple, et à ne pas troubler son activité élastique en se laissant retomber lourdement sur leur selle.

Si nous recommandons ici et ailleurs les allures vives comme moyen pour rétablir ou consolider l'« appui constant sur la main », il faut bien se dire que le résultat de ce remède dépend uniquement de la façon de l'employer. Ce serait une folie de croire qu'un cheval qui commence à se mettre « en avant de la main », puisse être simplement corrigé de ce défaut par les allures vives prises dans cette mauvaise attitude ; il serait exclusivement confirmé dans l'habitude de « marcher de la cuisse ». L'essentiel, quand on cherche à corriger une faute, en employant les allures vives, n'est pas de les allonger, mais de profiter du fait que le cheval a un élan, pour l'appuyer sur la main qui se fixe (et éventuellement remue légèrement le mors dans la bouche). Si l'instructeur voit que ce remède ne réussit pas aussitôt, ce serait une erreur grossière de vouloir le continuer, car la faute s'accroîtrait sûrement. Dans ce cas, prouvant toujours que la faute est invétérée et n'a sûrement pas été remarquée à son apparition, il faudrait appliquer la théorie de l'appui indiquée p. 41, pour commencer par dissiper la raideur qui a envahi un tel cheval. Si cette tâche n'est pas à la hauteur du

cavalier, l'instructeur doit faire monter le cheval par un homme capable, ou le monter lui-même (comme exercice et démonstration). Si cette expérience ne réussit pas, ou ne conduit pas assez vite au but, quelques leçons à la longe, d'après les principes indiqués pour ce travail préparatoire, seront un moyen infaillible pour rétablir l'appui et éviter que le cheval ne continue à « marcher de la cuisse ».

On arrivera, d'après ces principes, à améliorer en même temps les allures naturelles au moyen du travail rassemblé. De nombreux passages insensibles des allures rassemblées aux allures naturelles, et réciproquement, seront très utiles, s'ils sont exécutés correctement, c'est-à-dire si, en passant des allures naturelles aux allures rassemblées, le cheval continue à grandir son avant-main et à se ployer fortement dans les hanches, ce qui caractérise les allures rassemblées ; et que dans le passage inverse, l'arrière-main conserve la force d'impulsion qui est le caractère essentiel des allures naturelles.

Ces exercices, bien exécutés, sont très recommandables au galop, et le cheval de troupe doit arriver à les exécuter aussi parfaitement que possible. Ils sont le moyen principal pour obtenir que le cheval prenne le galop de manœuvre et même des allures plus rapides en se tenant en « équilibre » avec l' « appui constant sur la main », et en « voûtant son dos avec souplesse », et qu'il fasse avec calme des foulées étendues, en respirant avec vigueur et tranquillité.

6. Division des « leçons ployées ».

A. Flexion vers l'intérieur (« flexion simple²⁰ »).

Nous avons expliqué que, pour faire marcher le cheval « relativement droit », il fallait courber légèrement de côté sa colonne vertébrale. Augmentons peu à peu cette courbure, en conservant les membres postérieurs sur la piste ; les épaules se porteront alors, en proportion de la flexion, vers l'intérieur de la piste. La leçon qui en résulte, et qui, dans tout son développement, s'appelle l' « épaule en dedans²¹ », est le moyen le plus propice pour arriver à rassembler le cheval correctement et sans effort. Pour obtenir l' « équilibre » et satisfaire par là au but de l'équitation de troupe, il

suffira, en général, de ne ployer le cheval que très légèrement, un peu plus que s'il marchait « relativement droit », à condition toutefois que la flexion soit parfaitement correcte.

L'augmentation de la courbure doit être si progressive, que ni le cavalier, ni le cheval, ne doivent avoir l'impression d'avoir passé à une nouvelle leçon, quoique en réalité ce soit le cas. On ne doit pas chercher à obtenir tout d'un coup cette marche de côté, mais augmenter peu à peu la flexion pour arriver au rassembler. En accentuant graduellement l'effet des aides qui ont servi à faire marcher le cheval « relativement droit », on obtiendra sûrement la flexion qu'on désire ; le cavalier, en portant son épaule extérieure en avant, agit avec ses deux mains vers l'intérieur pour écarter le plus possible l'épaule extérieure du cheval de la lice. En avançant sa hanche du dedans, et en se servant de l'éperon de la jambe intérieure, il oblige le cheval à se ployer dans la région des côtes, et il le maintient courbé à l'aide de la jambe du dehors, qui se place en arrière et contient le pied de derrière extérieur.

Comme en général les cavaliers savent déjà les aides à employer dans les « leçons ployées », il suffit de leur rappeler qu'aussitôt que le cheval a cédé sans résistance à la flexion, il faut employer principalement la jambe intérieure et la rêne extérieure ; la première active le membre postérieur du dedans, la seconde le charge par une traction qui dégage l'épaule du dehors.

Il est de la plus haute importance, pour obtenir des flexions correctes, d'être absolument maître du membre postérieur du dehors. Si donc le cheval cherche à se dérober à la flexion en déplaçant son pied latéralement, la jambe extérieure du cavalier doit entrer en jeu, et la rêne intérieure doit être employée principalement pour agir sur l'avant-main, de façon à maintenir la flexion.

Ce procédé sera souvent utile tout particulièrement à main gauche, étant donnée la tendance, qu'ont presque tous les chevaux, de déplacer latéralement leur pied droit de derrière.

Même avec un cheval qui se ploie sans résistance, il sera avantageux d'employer, de temps à autre, principalement la jambe du dehors et la rêne du dedans, pour obtenir une flexion plus correcte ; on y gagnera de travailler ensuite avec beaucoup plus de profit le membre postérieur du dedans avec la jambe intérieure et la rêne extérieure.

Plus cette flexion augmentée graduellement sera devenue familière au cheval, plus il sera porté à obéir à l'action prépondérante de la jambe

extérieure et de la rêne intérieure en éloignant de la piste la hanche extérieure et en en rapprochant proportionnellement l'épaule du même côté. Cette leçon, qui, dans son développement complet, s'appelle la « tête au mur²² », est un des mouvements les plus délicats de l'équitation ; nous ne l'employons que fort peu dans l'équitation de troupe, et uniquement en passant, pour obtenir une plus grande régularité dans la flexion. En employant la force pour déplacer l'arrière-main vers l'intérieur de la piste, on nuit toujours à la flexion ; il faut donc bien se garder de le faire.

On doit comprendre de plus en plus que le moyen exclusif à employer, pour faire travailler sans effort le membre postérieur du dedans, consiste à exiger une flexion correcte de la colonne vertébrale. En supposant un cheval qui reste à l'« appui constant sur la main » et qui « voûte son dos avec souplesse », on peut, en le poussant avec vigueur en avant, obtenir de lui, comme rassembler, tout ce qu'il est raisonnablement possible d'exiger. Mais pour arriver à ce résultat, il faut pouvoir passer, d'une manière insensible, des aides employées dans l'« épaule en dedans » à celles dont on se sert pour la « tête au mur », et réciproquement.

Ce travail de flexion ne peut naturellement être exécuté que si les cavaliers ont une telle habitude de la flexion correcte, qu'ils sachent se rendre compte s'ils doivent agir avec la jambe intérieure et la rêne extérieure, ou avec la jambe extérieure et la rêne intérieure ; ou enfin s'il est utile d'appuyer momentanément l'action d'une jambe à laquelle le cheval n'obéit pas suffisamment par celle de la rêne du même côté.

B. Flexion vers l'extérieur (« flexion opposée²³ »).

Comme nous l'avons vu, le but des « leçons ployées » est d'arriver, en exerçant alternativement les membres postérieurs, à leur faire prendre l'habitude de se charger et de se ployer de plus en plus, ce qui est la base de l'« équilibre ». Comme un exercice gymnastique ne profite que s'il n'est pas continué assez longtemps pour fatiguer la partie du corps qui travaille, il est bon de changer souvent le côté de la flexion. — Bien que, chez tous les chevaux, il ne soit pas indispensable de le faire souvent, il n'en est pas moins vrai qu'il est très utile de connaître la « flexion opposée », dans laquelle le cheval est ployé du côté de la lice et tourne du côté opposé à la flexion.

L'avantage de la « flexion opposée » ne consiste pourtant pas uniquement dans le fait qu'on peut charger et faire ployer alternativement les deux membres postérieurs, sans être obligé de changer de main ; mais aussi en ce qu'elle est le meilleur moyen, soit pour étouffer dans leur germe les défauts qui se produisent, soit pour les prévenir complètement ; son effet peut se comparer au travail qu'on fait subir à un jonc faussé pour le redresser.

Si l'on veut travailler spécialement la « flexion opposée », on fera bien de la faire exécuter d'abord sur le tourner, parce que le cheval y est obligé d'engager davantage son pied de derrière extérieur pour soutenir son poids ; il le porte donc vers l'intérieur, et le membre du dedans est amené progressivement par la flexion à avancer davantage.

Sur la ligne droite, les règles posées pour la « flexion simple » servent pour la « flexion opposée ». Dans ce travail, comme dans le précédent, on doit compléter et améliorer les effets prépondérants de la jambe intérieure et de la rêne extérieure d'une part, de la jambe extérieure et de la rêne intérieure de l'autre, par le concours nécessaire des aides opposées. La jambe intérieure et la rêne extérieure amènent le cheval, marchant « relativement droit » et ployé vers l'extérieur, à éloigner progressivement sa hanche intérieure de la piste, et lui font prendre la position du mouvement, qui dans son développement complet s'appelle la « contre-épaule en dedans²⁴ ». Si l'on fait agir la jambe extérieure et la rêne intérieure encore plus insensiblement, on éloigne l'épaule intérieure de la lice, ce qui doit résulter surtout de l'effet de la jambe extérieure, et l'on amène le cheval à exécuter la « croupe au mur²⁵ », qui est bien le mouvement le plus difficile de l'équitation courante, et ne peut être montré à la troupe qu'à titre d'indication.

Le travail dans la « flexion opposée » est, s'il est bien exécuté, d'une utilité extraordinaire, mais il présente de sérieuses difficultés. Elles proviennent de ce que le pied de derrière extérieur n'est pas réglé et contenu par la lice, et de ce que l'épaule du dehors tend instinctivement à faire des pas trop grands et trop rapides sur le tourner. Il ressort de là que les aides extérieures doivent être très vigilantes dans ce travail, et que le passage de la « contre-épaule en dedans » à la « croupe au mur » a besoin d'actions beaucoup plus énergiques que dans le cas de la « flexion simple ».

Pour le cavalier, les difficultés de la « flexion opposée » s'accroissent encore sur le tourner. Il doit avoir un tact tout particulier, pour conserver

correcte sa « position ployée » dans la flexion, tout en suivant bien le mouvement du tourner.

7. Du travail sur la ligne courbe.

Le meilleur moyen de constater si les leçons précédentes ont habitué le cheval à se ployer régulièrement, consiste à lui faire exécuter un travail en cercle correct. C'est là que le cavalier, même celui qui manque le plus d'expérience, voit bientôt en quelle mesure il peut balancer son cheval entre les aides intérieures et extérieures, constate si l'un des membres postérieurs a de la tendance à se traverser, et met à profit ces observations pour le travail ultérieur.

Les pistes sur lesquelles on fait ce travail doivent être en rapport avec le degré de flexion déjà obtenu, et il est très bon de passer directement des « leçons ployées » le long d'une lice, au travail sur une piste courbe. On constate de cette façon si le cheval a conservé son impulsion dans les « leçons ployées ».

Les règles à suivre pour le travail en cercle sont du reste les mêmes que celles des « leçons ployées ». On doit chercher, ici comme ailleurs, à balancer le cheval avec finesse, le cavalier étant dans la « position ployée », et veiller à ce que l'avant-main et l'arrière-main agissent bien l'un vers l'autre. La ligne courbe n'est utile que si l'on exige une flexion absolument correcte du cheval ; mais le cavalier qui pense assouplir son cheval en le montant simplement sur des lignes courbes ou sinueuses est complètement dans l'erreur.

8. Remarque sur l'ensemble de la période des « leçons ployées ».

L'instructeur qui ne considère réellement le dressage que comme un moyen pour arriver au résultat, verra bientôt qu'il est très nuisible de faire exécuter les « leçons ployées » au commandement, par toute la reprise, avant que tous les chevaux soient confirmés dans leur position d'« équilibre ». Il atteindra son but d'autant plus sûrement qu'il ne mettra pas les cavaliers au repos avant qu'ils n'aient compris tous, sans exception, la

manière d'exécuter les « leçons ployées » . Ceci posé, il devra indiquer à chaque cavalier les mouvements qu'il convient spécialement de faire exécuter à son cheval dans cette période. Il ne pourra donner ces conseils avec certitude qu'après avoir monté successivement chaque cheval de sa reprise, non seulement une fois, mais plusieurs. Aussitôt que chaque cavalier sera bien au courant de la manière de procéder avec son cheval, l'instructeur, pour obtenir le rassembler par les « leçons ployées », n'aura qu'à commander : « Faites exécuter les « leçons ployées » à vos chevaux ! » L'instructeur laisse tous les cavaliers alterner à leur guise entre les mouvements préparatoires à l' « épaule en dedans » et à la « contre-épaule en dedans » ; il leur prescrit aussi de passer insensiblement des flexions les plus faibles à la marche « relativement droit » et aux mouvements qui amènent à la « tête au mur » et à la « croupe au mur ». Le travail à distances indéterminées est plus propice dans ce cas que le travail à volonté, car chaque cavalier a l'avantage d'être le long de la lice d'une façon durable, en supposant qu'on ait choisi une allure qui puisse être prise facilement par tous les chevaux ; cette condition peut toujours être remplie, étant donnée l'uniformité relative de nos chevaux.

Nous avons dit auparavant qu'on devait employer de préférence le trot au commencement de cette période, et alterner plus tard indifféremment entre le trot et le galop. Dans le galop, le changement de la flexion entraîne le changement de pied. Le pied postérieur qui dépasse l'autre, doit toujours être, dans cette allure, celui du dedans. Le changement de flexion, surtout dans ses degrés les plus élevés, amène bien vite le cheval à changer de pied tout seul. Si nous avons dit plus haut que, pour obtenir une flexion régulière, il fallait être complètement maître du membre postérieur du dehors, cette condition est tout particulièrement essentielle au galop. Un travail où l'on demande un mouvement dans le genre de l'« épaule en dedans » est très utile quand il est bien exécuté ; mais on doit le surveiller de très près, et il doit toujours contenir en lui un mouvement dans le genre de la « tête au mur » . Aussitôt que le pied de derrière extérieur se jette en dehors, l'impulsion et la régularité de la foulée de galop en souffrent immédiatement.

L' « appui constant sur la main » et l'habitude qu'a le cheval de « voûter son dos avec souplesse » sont pour l'instructeur, comme nous le répétons toujours, le critérium, d'un travail bien exécuté. Dès que l'instructeur aperçoit un ralentissement dans l'impulsion d'un cheval, il doit lui faire

prendre immédiatement une allure vive, et si cela ne suffit pas, abandonner momentanément les « leçons ployées » et confirmer le cheval dans la marche « relativement droit ». Cette règle trouvera même une application utile chez les chevaux qui n'en ont pas un besoin absolu ; non seulement elle ne risquera pas de leur porter préjudice, mais elle leur rendra souvent de grands services.

On comprend de soi que si le fait de pousser le cheval aux allures vives ne suffit pas pour ramener l'« appui constant sur la main » et obliger le cheval à « voûter son dos avec souplesse », il faut, pour corriger cette faute, sortir le cheval de la reprise, et le faire travailler seul, jusqu'à ce que ces conditions fondamentales soient de nouveau remplies.

La tâche de la période des « leçons ployées » peut être considérée comme terminée, quand tous les chevaux restent « sur la main », non seulement dans les allures rassemblées, mais aussi dans les allures naturelles, sans que le cavalier ait besoin d'agir avec énergie. C'est ainsi qu'on arrive à grandir l'avant-main et à affaïsser l'arrière-main, de façon à produire l'« équilibre ».

Le but de l'équitation de troupe, qui se résume en ce seul mot : l'« équilibre », se trouve alors atteint. Mais il ne pourra l'être qu'une fois que le cheval aura pris à ce point l'attitude exigée pour son service, qu'elle lui soit devenue naturelle et que son « équilibre » ne soit jamais troublé que momentanément par les à-coups impossibles à éviter dans le service de la cavalerie. Cette confirmation de l'attitude régulière ne sera, en général, pas obtenue en parcourant une seule fois la progression d'exercices gymnastiques décrite jusqu'ici ; le plus souvent, le cheval devra la revoir au moins deux fois. En exécutant avec soin et fréquemment les « leçons ployées » ainsi que le travail qui en dépend, le rassembler s'accroîtra si bien par l'« équilibre », que, chez les sujets bien doués, on obtiendra dès le début du « travail sur les hanches » le calme dans les allures. Une fois arrivé là, le dressage n'a pas besoin d'être poussé plus loin, et il suffira de faire exécuter le « travail sur les hanches » à certains chevaux spécialement bien montés. La peine qu'on se donnera ne sera pas perdue pour le travail d'ensemble de l'escadron, car ces chevaux seront les meilleurs, pour former des cavaliers capables un jour de dresser à leur tour.

IV. — TROISIÈME PÉRIODE

TRAVAIL DESTINÉ A METTRE LE CHEVAL « SUR LES HANCHES »

1. Généralités sur la manière de développer les allures et de déplacer le centre de gravité.

Quand on sera arrivé à confirmer l'« équilibre » du cheval dans le rassembler, obtenu par les « leçons ployées », tout en conservant « l'appui constant sur la main », le dos du cheval aura beaucoup gagné en activité et en souplesse. Plus ces qualités croîtront, plus aussi le cheval portera avec aisance son fardeau en marchant. Dans les « leçons ployées » déjà, on aura remarqué cette conséquence forcée d'un rassembler correct ; les allures sont devenues gracieuses et énergiques pour le spectateur et procurent de plus en plus au cavalier la sensation que son cheval a pris la souplesse de l'acier. Cette amélioration des allures n'est cependant admissible, que si le travail gymnastique s'est fait correctement, c'est-à-dire si elle est le résultat naturel et immédiat du rassembler obtenu par les « leçons ployées ». Toute augmentation d'allure qui ne peut s'obtenir que par une impulsion énergique de la part du cavalier, ne peut être que momentanée, et doit être écartée de l'équitation de troupe.

Il sera exceptionnellement utile de stimuler adroitement un animal très mou et paresseux pour exiger de lui un travail énergétique.

Sans aucun doute, les allures s'améliorent en même temps que se développe l'activité du dos, sans qu'on soit obligé d'employer aucun moyen vigoureux ; mais il faut pour cela travailler patiemment suivant la manière prescrite, en veillant attentivement à ne pas s'écarter des principes fondamentaux qui ont été posés. Étant donnée la bonne qualité de nos

chevaux, et le goût que nos cavaliers prennent pour le dressage, quand on traite le sujet devant eux d'une manière correcte, l'instructeur sera en général obligé d'empêcher plutôt ses cavaliers de trop demander, que de les pousser au travail.

La véritable pierre de touche du rassembler correct est que, dans les allures rassemblées, le cheval conserve tout son perçant et toute l'énergie de ses mouvements, sans que le spectateur s'aperçoive d'un changement, et sans que le cavalier ait une sensation différente.

On peut évidemment ralentir les allures, en empêchant l'arrière-main d'agir fortement vers l'avant-main ; il suffit pour cela de relever activement l'avant-main en laissant le cheval creuser son dos. On diminue ainsi la liaison qui existe entre l'avant-main et l'arrière-main et l'on paralyse à la fois la force d'impulsion de l'arrière-main, et même ses forces de soutien et d'élasticité. Les allures ainsi raccourcies manquent non seulement d'énergie et d'impulsion, mais ne garantissent nullement un maniement sûr du cheval aux allures naturelles, parce que le moyen qu'on a employé pour les ralentir permet bien de paralyser les forces de l'arrière-main, mais ne prouve pas qu'on en soit maître.

Si, au contraire, les allures ralenties ne sont que le résultat d'un rassembler plus accentué, dans lequel le cheval est à l'« appui constant sur la main » et « voûte son dos avec souplesse », les forces de l'arrière-main peuvent agir complètement vers l'avant-main, et la liaison entre l'avant-main et l'arrière-main devient plus étroite. L'énergie et l'impulsion, loin de diminuer dans un vrai rassembler, augmentent au contraire beaucoup.

Les allures ne s'améliorent réellement qu'en employant le rassembler tel qu'il vient d'être décrit ; car le cheval se développe à la fois au point de vue de la force d'impulsion et des forces d'élasticité et de soutien, qui rendent ses allures naturelles plus souples et plus agréables pour le cavalier et pour lui. Si, en se plaçant au point de vue de la conservation du cheval, ce rassembler prolonge de beaucoup le temps pendant lequel il est utilisable, il ne faut pas croire que les allures ainsi améliorées ne puissent acquérir une vitesse égale à celle qu'on obtient en faisant agir davantage la chasse, et en chargeant l'avant-main. Le rassembler n'empêche nullement d'obtenir la plus grande vitesse ; car, dans ce cas, le centre de gravité doit être déplacé vers l'avant ; comme c'est du reste la tendance naturelle du cheval, on l'obtient toujours bien plus facilement que le déplacement en arrière.

Quand plus tard on fait travailler les chevaux sur les grandes lignes, à l'extérieur, on leur apprend facilement à porter leur centre de gravité aussi en avant que c'est nécessaire pour obtenir une plus grande vitesse ; le vrai rassembler permet à tout instant de le déplacer de nouveau aussi en arrière que l'exige le but qu'on se propose, sans porter préjudice le moins du monde à l'« appui constant sur la main » et à l'habitude qu'a le cheval de « voûter son dos avec souplesse ». Un cheval travaillé de cette manière est toujours soumis au cavalier, même aux allures les plus rapides, parce qu'il est habitué à laisser agir chaque traction de rênes sur le membre postérieur engagé sous la masse.

Le déplacement en arrière du centre de gravité peut aller jusqu'au point où tout le poids est porté par les membres postérieurs. Mais un pareil degré de dressage n'est ni à exiger, ni à atteindre, étant donnés les moyens et le temps dont dispose la troupe. Le but qu'on recherche peut être considéré comme plus que rempli, quand tous les chevaux ont appris à marcher en « équilibre », d'une façon durable, à des allures d'une vitesse moyenne ; et qu'ils sont prêts, à tout instant, par la volonté du cavalier, soit à se porter « sur les épaules » pour atteindre leur plus grande vitesse, soit à se mettre pendant de courts instants « sur les hanches » pour exécuter des arrêts²⁶ ou des voltes serrées.

Si les chevaux ont été bien préparés par les « leçons ployées », ils exécuteront d'eux-mêmes le travail « sur les hanches », de la manière voulue ; on les y amènera par de fréquents arrêts et des voltes. Quand on réussit à augmenter, dans les allures, le rassembler qui provient de l'« équilibre » à un tel point, qu'il en découle un véritable travail « sur les hanches », le cheval rassemblé de cette manière n'éprouve aucune difficulté à prendre momentanément cette position pour exécuter des arrêts ou des voltes ; mais on doit toujours se rappeler que ce travail « sur les hanches » doit être la confirmation énergique du rassembler, même dans son plus faible degré, qui est l'« équilibre ».

2. Du « trot balancé²⁷ ».

Plus on arrivera à obtenir un rassembler correct, plus aussi l'avant-main se grandira en se maintenant à l'« appui constant sur la main », tandis que les membres postérieurs ployés se porteront de plus en plus en avant, se

chargeant sans résistance de la plus grande partie du poids ; plus enfin le dos prendra des mouvements énergiques et souples. Ces mouvements produiront des foulées de trot de plus en plus souples, et, en augmentant le rassembler, on arrivera au « trot balancé », qui dans son développement complet est le « passage ».

L'expression « trot balancé » montre d'elle-même le principal caractère de cette allure. Le cheval « balance » d'une manière sensible, dans des pas très espacés, souples et énergiques, le poids de son corps sur les membres à l'appui, ce qui n'est possible que si le pied de derrière prend sur lui la majeure partie du poids.

La sensation du « trot balancé » est des plus agréables pour le cavalier. Il ne ressent aucune secousse, mais reste assis doucement sur sa selle ; ce trot, en se confirmant, montre toujours plus au cavalier, que, quand le cheval avance l'un de ses membres postérieurs, il doit rapprocher sa jambe du même côté, et qu'en même temps il doit agir plus fortement avec la rêne du même côté.

Comme dans le « trot balancé », une fois bien établi, le cavalier peut se rendre compte de l'effet alternatif des aides, qui s'imposent d'elles-mêmes dans le mouvement, cette allure sert beaucoup à le développer et laisse des traces dans toute sa manière ultérieure de monter. Il apprend ainsi le moment précis où ses aides agissent avec le plus d'efficacité, car, dans la marche en avant seule, le pied de derrière est disposé à se laisser pousser par la jambe, à se laisser charger par la main, et à se ployer sous sa charge.

Comme il a déjà été expliqué, le « trot balancé » doit être obtenu uniquement en rassemblant davantage le trot. Il se produit dans les cas où l'on a réussi à conserver des chevaux « marchant du dos », à travers les différentes périodes du dressage ; et il prouve, à l'instant où on l'obtient, que les actions de la main agissent vraiment dans toute leur plénitude sur le pied de derrière. Pour arriver à ce résultat, il est essentiel, non seulement qu'on ait obtenu un rassembler parfait du cheval, mais que l'arrière-main soit tellement soumis aux aides du cavalier, que par un simple déplacement du corps ou de la jambe, chaque membre vienne se placer de façon à ressentir l'effet complet de la traction de rêne ; ce fait est la conséquence d'un bon emploi des « leçons ployées ».

Pour arriver du trot rassemblé au « trot balancé » absolument confirmé, qui n'est que bien rarement le but du dressage des chevaux de troupe, il faut exercer les chevaux longtemps et avec patience. On ne peut considérer le

résultat comme atteint que si le cheval peut faire sans interruption de 20 à 30 foulées de « trot balancé ».

On ne doit jamais oublier que le « trot balancé », comme les « leçons ployées », n'est qu'un moyen pour arriver au but ; on ne doit donc pas le considérer comme une allure artificielle à enseigner à tous les chevaux. Son utilité est tout à fait extraordinaire, car, comme nul autre mouvement, il confirme l'activité élastique du dos et l'« équilibre », maintient « l'appui constant sur la main », et rend le cheval capable d'exécuter le « travail sur les hanches ». Le passage insensible du « trot balancé » au trot ordinaire, et inversement, est très utile, car il donne à ce dernier la souplesse qui caractérise le premier.

Quand, dans une reprise de dressage, l'« appui constant sur la main », loin de s'être atténué par le travail rassemblé, s'est au contraire développé et est devenu plus naturel au cheval ; en d'autres termes, quand tous les chevaux sont confirmés dans l'habitude de « marcher du dos », on arrivera sûrement à obtenir de quelques-uns d'entre eux quelques foulées de « trot balancé », en augmentant momentanément leur rassembler. L'instructeur pourra de temps en temps mettre la piste à leur disposition pour leur faire exécuter les exercices spéciaux du « trot balancé » ; il fera alors travailler le reste de la reprise au trot ou au galop sur un grand cercle, ou à volonté à l'intérieur de la piste. Les cavaliers devant exécuter le « trot balancé » étant répartis sur la piste, il les fait trotter au trot rassemblé, ce qu'ils savent déjà faire, car dans les « leçons ployées » il les y a déjà préparés.

Quand un cavalier sent son cheval prêt, il augmente à volonté le rassembler jusqu'à ce qu'il ait obtenu quelques foulées de « trot balancé », et reprend ensuite le trot ordinaire. Comme les chevaux sont à de grandes distances, les cavaliers peuvent augmenter progressivement le nombre des foulées de « trot balancé ».

On peut hâter beaucoup le développement du « trot balancé » en faisant exécuter au cheval une sorte de marche en zigzag au trot, et en restant en selle avec beaucoup de souplesse ; l'allure est entretenue constamment par des battements de jambe et d'épéron, faits dans sa cadence, et accompagnés d'une légère action des mains. Le membre postérieur qui avance est poussé ainsi à se porter avec souplesse de plus en plus en avant et le cheval se balance peu à peu. Quoique ce moyen pour activer le travail des hanches soit très utile, il faut l'employer avec ménagements, car il risque de rendre irritables des chevaux trop sensibles. Mais on peut l'employer dans

l'équitation de troupe, avec des chevaux froids, pour les pousser à s'engager plus activement, même sans chercher à obtenir le « trot balancé ». Il est bon cependant de ne demander ces exercices qu'aux cavaliers les plus adroits, et de les faire exécuter seulement sur la piste en surveillant bien le membre postérieur du dedans, de façon que le cheval ne résiste pas en déplaçant son pied latéralement.

3. Du « galop sur les hanches ».

Tandis que le trot vigoureusement rassemblé n'est qu'un moyen de dressage, le galop rassemblé est utile par lui-même, car il sert aux cavaliers à manier leurs chevaux dans le combat individuel.

Ce que nous avons déjà dit au sujet des allures rassemblées, est tout particulièrement à rappeler pour le galop ; notamment, tout rassembler obtenu aux dépens de l'impulsion est une faute. Le galop le plus rassemblé doit toujours être bien marqué par trois battues. Ce n'est possible que si, dans le travail du rassembler, le cheval n'a pas perdu la souplesse de son dos, mais l'a même développée, en conservant l'« appui constant sur la main ».

Le galop fortement rassemblé ou « galop sur les hanches » (appelé dans son développement complet le « terre-à-terre²⁸ »), dans lequel les membres postérieurs, fortement ployés, supportent avec souplesse la plus grande partie de la masse, est l'allure à laquelle le cheval peut tourner le plus court. Comme préparation à la volte serrée, nous plaçons dès le début, au « galop sur les hanches », les hanches du cheval un peu en dedans, ce qui augmente encore le rassembler. Cela ne peut naturellement se faire qu'en supposant une action complète de l'arrière-main vers l'avant-main.

Le cavalier doit, dans le « galop sur les hanches », non seulement éviter toute position raide, mais il fera souvent bien de desserrer un peu les genoux pour laisser le jeu voulu aux côtes du cheval, ce qui est rendu indispensable par la forte surcharge des hanches. Il doit également ne pas retomber lourdement sur la selle, mais chercher à faciliter le plus possible le travail du dos et le jeu des membres postérieurs en prenant une position légère et souple. Il doit bien se pencher vers l'intérieur en avançant la hanche intérieure et l'épaule extérieure ; sa main intérieure ploie fortement

le cheval et sa jambe extérieure, placée en arrière, agit avec l'éperon sur le membre postérieur du dehors, et le pousse dans la cadence de l'allure.

On arrivera à trouver sans peine le moment propice pour transformer le galop rassemblé, chez les chevaux bien préparés par les « leçons ployées », en « galop sur les hanches ». Ce galop se produira en augmentant momentanément les actions du rassembler de façon que le cheval conserve un branle de galop énergique malgré le ralentissement.

Pour faire exécuter le « galop sur les hanches », l'instructeur agira comme pour le « trot balancé » ; il répartira, comme pour ce travail, sur toute la piste, les chevaux qui se montrent aptes à cette leçon, et il laissera les cavaliers galoper au galop rassemblé en demandant à volonté des changements de flexion et des changements de pied ; chacun d'eux pourra faire exécuter à volonté à son cheval quelques foulées de « galop sur les hanches » en augmentant progressivement le rassembler.

4. Voltes sur l'arrière-main au « galop sur les hanches ».

Le « galop sur les hanches » est principalement employé dans les voltes sur l'arrière-main.

La volte la plus serrée qu'on puisse exécuter sur l'arrière-main est la « pirouette », où le cheval décrit un cercle au galop autour de son membre postérieur du dedans. Comme cette leçon exige chez les chevaux de l'énergie et une préparation longue et habile, on ne peut y arriver en général dans l'équitation de troupe, vu le peu de moyens dont on dispose. Nous nous contentons donc de nous en rapprocher en dressant le cheval à la « pirouette-volte ».

Dans la « pirouette-volte », le cheval galope très rassemblé, sur deux pistes, autour de son arrière-main de façon que ce dernier décrive le plus petit cercle possible. — Dans la « pirouette » ou dans la « pirouette-volte » bien exécutée, l'arrière-main subit une très grande contrainte, qu'il cherche à éviter dans les commencements en se jetant toujours fortement vers l'extérieur. La réussite de cette leçon dépend surtout de la soumission du pied postérieur du dehors, qui doit être maintenu à sa place par l'éperon extérieur touchant souvent le cheval très en arrière, dans la cadence de l'allure ; son effet peut être éventuellement secondé par celui de la rêne extérieure et par un déplacement du corps sur la fesse extérieure. Plus on

pourra se passer de l'éperon extérieur dans ces aides régulatrices, plus la « pirouette-volte » sera correcte ; le cavalier maintient la flexion régulière en se penchant surtout vers l'intérieur et en augmentant l'action de la rêne du dedans.

Pour faire exécuter la « pirouette-volte » l'instructeur prend isolément sur un cercle les chevaux qui ont acquis assez l'habitude du « galop sur les hanches », pendant que le reste de la reprise exécute sur la piste des « leçons ployées » au trot et au galop. Le cavalier dont on s'occupe met son cheval au « galop sur les hanches », repousse peu à peu les hanches en dedans du cercle, qu'il raccourcit progressivement jusqu'à ce qu'il se rapproche de la « pirouette ». Les tractions de rênes vigoureuses qu'exige cet exercice portent beaucoup le cheval sur les hanches, pourvu toutefois qu'on ait pu faire rester le membre postérieur dans la contrainte nécessaire. Ce mouvement apprend aux chevaux à s'engager énergiquement, et les pieds de derrière doivent faire entendre deux battues franches.

La « pirouette-volte » prépare le cheval à exécuter des mouvements très serrés sur l'arrière-main, et le rend très maniable dans le combat individuel.

5. Des allures naturelles dans le « travail sur les hanches ».

Plus le rassembler progresse, plus l'instructeur doit veiller, non seulement à conserver l'activité du dos, mais même à la rendre parfaite. La vraie activité du dos s'obtient quand les chevaux sont parfaitement à l'« appui constant sur la main ». Un rassembler qui ne présente pas cette condition avec une certitude complète, est une faute qui se fera sentir dans l'emploi du cheval. En voulant augmenter le rassembler trop rapidement et d'une manière disproportionnée au sujet qu'on dresse, on risque de voir les chevaux commettre des fautes, telles que de se mettre « en avant de la main », et cela amène bien vite un manque de souplesse et d'énergie dans les mouvements.

Comme le seul moyen de corriger cette faute dès qu'elle se montre, réside dans le mouvement en avant vigoureux, qui réveille la force d'impulsion, porte le cheval sur la main fixée, et rétablit ainsi l'« appui constant sur la main », on parviendra à éviter complètement cet écueil, en coupant le travail rassemblé par du travail aux allures vives ; on arrivera

ainsi également à l'effet réciproque des allures rassemblées sur les allures naturelles et inversement (voir p. 80).

Si les allures naturelles ont déjà été considérablement améliorées par les « leçons ployées », elles le seront encore bien davantage par le « travail sur les hanches ». Les chevaux se confirmeront dans l'« appui constant sur la main », en même temps que dans la souplesse et la vigueur des mouvements, de sorte qu'après le « travail sur les hanches », ils seront complètement aptes, par leur obéissance absolue et leur souplesse dans les allures naturelles, à dresser à leur tour des cavaliers, comme l'exige leur service dans l'escadron.

6. Remarques d'ensemble sur les limites du dressage.

Les chevaux de la cavalerie allemande sont si bons, que la plupart d'entre eux peuvent atteindre un degré assez élevé du dressage. S'il est indéniable que certains sujets ne peuvent être amenés aussi loin, par suite des moyens ordinaires dont on dispose, il n'en reste pas moins bien établi que nous en possédons au moins autant qui peuvent être poussés plus loin.

Malheureusement, le fait que les escadrons ne possèdent qu'un très petit nombre d'instructeurs anciens et expérimentés, oblige de faire un très faible emploi du « travail sur les hanches ». On ne peut jamais rappeler assez souvent ce principe, que le cheval n'est en état de commencer ce travail, que s'il accepte sans résistance le travail en « équilibre » ; même pour ces chevaux-là, qu'on soit très prudent et défiant de soi, car un cheval moins rassemblé, mais « marchant du dos » avec l'« appui constant sur la main », est infiniment plus utile à un escadron que tel autre ayant perdu ces qualités indispensables et inséparables, par suite d'un rassembler poussé trop loin.

Les escadrons n'auront pas à se plaindre du manque de talents, s'ils possèdent un instructeur sachant découvrir ces aptitudes et bien les diriger ; mais nos jeunes instructeurs et nos cavaliers n'ont naturellement pas pu encore acquérir cette sûreté de coup d'oeil, qui ne s'obtient que par une longue expérience et qui permet de savoir jusqu'où l'on peut pousser le rassembler sans risquer de nuire au dressage d'ensemble.

V. — APPENDICE

1. L'arrêt, le reculer, l'appuyer et les demi-tours sur place.

En dehors des qualités fondamentales que le dressage doit développer chez le cheval de troupe pour le rendre propre à son service, le travail en troupe exige des chevaux de cavalerie certains mouvements, qui doivent leur être devenus familiers par des exercices fréquents, bien que le dressage les y eût déjà bien préparés ; ce sont :

A. L'arrêt (à toutes allures). — L'essentiel dans l'arrêt est de l'obtenir sans ruiner les membres du cheval. On ne peut y arriver qu'en habituant le cheval à s'arrêter de telle façon, qu'au moment de l'arrêt on ne tire pas sur les rênes, mais qu'on rende la main. Dans un rassembler en rapport avec la rapidité de l'allure, quand le cheval, aidé par une position souple du cavalier, marche l'arrière-main engagé, le dos voûté et l'encolure rouée, il tendra à s'arrêter même plus tôt qu'il n'est utile, de sorte qu'on pourra lui rendre la main juste au dernier moment ; c'est ainsi seulement que l'arrêt se fera doucement et sans à-coup. Les arrêts au galop demandent une attention et un soin tout particuliers. L'important est que la traction de rênes qui cause définitivement l'arrêt, après un rassembler préparatoire, se fasse à l'instant où, dans la foulée de galop, le membre postérieur du dehors prend sur lui la charge ; en cédant de la main, immédiatement après que la traction de rênes a agi sur le pied de derrière extérieur, les deux pieds de devant viennent avec moelleux se poser rapidement à terre l'un après l'autre. Un tel moment n'est pas difficile à saisir, quand le cavalier est habitué à se servir de ses aides dans la cadence de l'allure.

On peut bien dire qu'une grande partie des boiteries provient d'arrêts mal exécutés, notamment au galop ; et l'on doit profiter de toutes les occasions pour confirmer les hommes dans l'habitude d'arrêter correctement leurs chevaux.

B. Le reculer. — Comme en troupe on recule seulement d'un nombre limité de pas, il est indispensable d'avoir des chevaux bien « sur la main » pour qu'on puisse les arrêter, s'il est nécessaire, au milieu d'un pas. De

nature, le cheval a de la peine à reculer ; cependant, le cheval dressé, chez lequel toute traction de rênes agit sur les membres postérieurs, obéira en général avec docilité, quand on lui demandera le reculer. Dans les commencements du mouvement, on doit toujours décharger un peu le dos et l'arrière-main en penchant légèrement le haut du corps en avant ; puis quand le reculer est devenu plus familier au cheval, on fait une retraite de corps en conservant l'impulsion en avant, par une action suffisante des jambes.

C. L'appuyer. — Le cheval ne peut pas marcher correctement de côté, mais seulement de côté en avançant. Il convient donc, pour faire exécuter ce mouvement à la fois de côté et en avant, qui remplace le mouvement uniquement latéral, de placer les chevaux obliquement à la ligne qu'on suit. Pour éviter le plus possible que les membres ne se choquent entre eux, il est bon de ne pas choisir un trop faible degré de l'oblique. Dans le commencement de l'appuyer, la rêne et la jambe extérieures sont d'abord prépondérantes ; peu à peu, à mesure que le cheval s'habitue au mouvement, les aides intérieures augmentent leur action, de façon à lutter contre la tendance qu'a l'arrière-main de devancer l'avant-main. Plus le degré de l'appuyer sera élevé, plus on devra augmenter le placer de la tête du côté où l'on marche.

D. Les demi-tours sur place. — Le cheval qui, par les « leçons ployées », se sera habitué à accepter la rêne isolée et la jambe isolée, ne fera aucune difficulté pour tourner sur place. Le cavalier devra veiller seulement à ce qu'il continue à s'appuyer sur la main, et se servira pour cela avec tact des aides qui conservent l'impulsion au cheval.

2. Du travail en bride.

Pour amener le cheval en bride à se laisser conduire facilement de la main gauche, ce qui est indispensable dans l'équitation militaire, il y a deux degrés à franchir : il faut d'abord obtenir un appui complet sur la bride, puis une soumission complète aux rênes de bride isolées.

Aussi longtemps qu'on cherchera à obtenir l'appui complet sur la bride — le cheval, dans ces conditions, a encore besoin d'être conduit plus ou moins sur le filet — on devra séparer les rênes, en mettant une rêne de bride et une rêne de filet dans chaque main. De cette façon, on peut mettre de plus

en plus le mors de bride en contact avec la bouche du cheval. On pourra aussi, dans une période plus avancée du dressage en bride, revenir à cette position, quand, pour un motif ou pour un autre, l'emploi prépondérant du filet se recommande.

Aussitôt que l'appui absolu sur la bride est assuré, on peut travailler en vue d'obtenir le deuxième but, la soumission complète aux rênes de bride isolées. Pour ce travail, les rênes sont séparées et celles de bride et de filet sont également tendues au début ; puis on augmente progressivement l'action de la bride, pour arriver enfin à la faire agir seule. Cette façon de conduire permet seule d'agir également à droite et à gauche ; les règles du travail en bridon y sont complètement applicables, sauf à les modifier en raison de la sévérité de l'embouchure.

La conduite du cheval avec les rênes réunies dans la main gauche conserve cependant toujours quelque chose d'incomplet, car aucune flexion du poignet ne permet que les effets d'une des rênes et de la rêne opposée viennent réellement se compléter, en agissant exactement au même instant. C'est pourquoi la conduite à une main exige toujours une entente certaine entre le cavalier et le cheval.

On peut cependant donner, comme règle de la conduite à une main, qu'une flexion du poignet où le petit doigt se trouve dans la direction de l'épaule droite fait agir surtout la rêne gauche, et réciproquement ; cela n'empêche pas, dans la pratique, de porter la main du côté où l'on veut tourner, quand il s'agit d'obtenir un changement de direction. L'essentiel est de conserver le cheval à l'« appui constant sur la main », en le ployant dans la flexion voulue au moyen d'une répartition raisonnée du poids du corps et des effets concordants de la jambe ou de l'éperon intérieur et extérieur, employés en temps utile. Toutefois, ce travail ne doit être entrepris que si les « leçons ployées » ont été données avec soin au cheval, d'abord sur le filet, puis sur la bride, avec des rênes séparées si possible ; mais si ce résultat est obtenu, les plus légères indications de la main, jointes à une bonne répartition du poids du corps, suffiront pour obtenir une conduite sûre du cheval.

3. Du travail à l'extérieur.

Le dressage du jeune cheval sur une piste fermée doit être terminé ou en bonne voie, pour qu'on puisse travailler avec profit à l'extérieur. Dans toutes les circonstances, le cavalier doit pouvoir maintenir son cheval sans peine dans la position d' « appui constant sur la main ». Il sera infiniment plus facile et plus rapide d'obtenir sur une piste fermée la soumission d'un cheval qui n'est pas encore bien confirmé dans cette habitude, que de chercher à l'obtenir à l'extérieur. Mais plus l' « appui constant sur la main » sera devenu naturel au cheval, plus le travail à l'extérieur le rapprochera du maximum de légèreté et de franchise qu'on peut attendre de lui.

Quoique le cavalier doive se dispenser à l'extérieur d'un véritable travail, il ne doit pas non plus se laisser porter par son cheval comme une masse inerte. Il doit toujours y avoir entre le cavalier et son cheval une relation, une liaison intime, qui n'est possible que dans la position d' « appui constant sur la main ». Cette liaison ne doit jamais se perdre, tant que le cavalier est à cheval, même quand il accorde à ce dernier la liberté d'allonger son encolure pour se reposer et se détendre. Cependant le fait de maintenir, à l'extérieur, l' « appui constant sur la main », ne doit pas devenir une exagération, car l'impulsion en souffrirait bien vite. Le cheval, bien préparé par le travail sur la piste fermée, marchera bien plus vite que tout autre dans la bonne attitude à l'extérieur, et sera certainement d'une conduite facile.

A côté de l' « appui constant sur la main », le cavalier doit songer à maintenir la qualité, qui lui est étroitement liée, et qui consiste à tenir toujours le cheval « relativement droit ». Il suffit que l'arrière-main soit bien dirigé vers l'avant-main, et que la liaison entre la main et la bouche soit bien établie, pour amener l'obéissance, et produire des allures franches et énergiques.

Plus le cheval sera habitué à se mouvoir à toutes les allures dans la bonne attitude, plus il sera agréable à monter et sûr, et plus le cavalier obtiendra facilement la troisième condition importante d'un travail profitable, le maintien constant du mouvement en avant.

Le jeune cheval montre sa frayeur des objets, qui lui sont étrangers, en cherchant à s'arrêter et à faire un tête-à-queue. Si on l'arrête auprès de chaque objet qui l'effraye, sous prétexte de le mettre en confiance, on augmente seulement sa crainte, et l'on se supprime le principal remède pour soumettre le cheval, qui réside justement dans le mouvement en avant. On doit toujours conserver ce mouvement, en laissant éventuellement le cheval

exécuter une légère flexion du côté de l'objet qui lui fait peur. Moins on fait attention soi-même aux objets étrangers, plus aussi le cheval surmonte rapidement sa frayeur. Il est bon cependant de faire monter toujours quelques vieux chevaux avec les jeunes.

Pour habituer les jeunes chevaux à marcher volontiers et avec confiance sur les routes et en terrain varié, il vaut mieux se dispenser d'employer une formation régulière. Ce n'est que dans la formation « à volonté » que chaque cavalier monte son cheval avec le calme et la tranquillité qui développent ces qualités chez ce dernier.

Il va de soi que le travail en terrain varié doit être exécuté le plus souvent possible par les jeunes chevaux. A défaut d'autre terrain, on trouvera partout un bois quelconque, qui en tiennent lieu ; les promenades, et en particulier le galop dans les bois, donnent précisément le plus vite aux chevaux la franchise qu'on désire.

4. Du galop de manœuvre.

Pour le jeune cheval, le but de toute l'équitation extérieure est le galop nécessaire à son emploi. Tous les chevaux doivent arriver à galoper équilibrés au galop de « 500 pas » à la minute, en restant à l'« appui constant sur la main », mais si légers que le cavalier ne sente pas beaucoup plus que le poids des rênes ; ils doivent être parfaitement calmes., et avancer avec vigueur, comme une machine.

Ce but sera atteint si le dressage a bien eu pour bases l'« appui constant sur la main » joint à l'« activité élastique du dos », et si le cavalier a été assez habile pour bien suivre les mouvements du cheval et ne pas fatiguer son dos malgré les inégalités du terrain. Si ces deux conditions sont remplies, le galop s'obtient sans peine, en y exerçant le cheval dans la formation « à volonté ».

On laisse au commencement fixer la vitesse de l'allure aux chevaux énergiques et peu tranquilles. Si les chevaux changent de pied ou se désunissent ²⁹, il n'y a pas à y prendre garde. Le cavalier doit veiller surtout à ménager le dos du cheval, et à obtenir un placement correct, suivant le pied sur lequel il galope. Avec le temps, tous les désordres et les difficultés de caractère disparaissent complètement.

Un galop régulier du jeune cheval n'est pas seulement par lui-même de la plus grande importance, mais il influe aussi sur l'ensemble du dressage, car il développe étonnamment la légèreté et la franchise des autres allures. Le cheval galopé d'une manière raisonnée est seul capable d'être parfaitement franc et calme en terrain varié.

5. Du saut.

Le saut est, tout au moins à un haut degré, un don naturel, mais il se développe beaucoup par des exercices appropriés. Comme il y a des chevaux « marchant du dos » et « marchant de la cuisse », on peut distinguer ceux qui « sautent du dos³⁰ » et ceux qui « sautent de la cuisse³¹ ». Seul, le cheval qui saute avec l'activité normale du dos, fait cet exercice avec souplesse et liant. Plus un cheval est confirmé dans l'habitude de « marcher du dos », plus il sautera facilement en se servant de son dos, lorsqu'on l'aura exercé dans ce but.

Dans ce qu'on appelle le « dressage au saut » il faut d'abord enlever au cheval la frayeur de l'obstacle. Le moyen le plus rapide est de mettre le cheval à la longe ou, encore mieux, de le laisser complètement en liberté. Le cheval monté, obéissant aux actions isolées d'une rêne et d'une jambe, sautera avec franchise, quand il aura triomphé de sa peur naturelle de l'obstacle ; il sautera d'autant mieux, qu'il sera mieux monté, qu'on le gênera moins pendant qu'il saute, et qu'il se recevra plus doucement.

A quelque allure qu'on soit pour aborder un obstacle, on doit arriver à obtenir l'appui du cheval sur la main, en se servant de la manière voulue des aides impulsives, et à tenir le cheval droit en opposant avec finesse les épaules aux hanches.

Dès que le cavalier sent que le cheval est décidé à sauter, il doit lui donner une dernière impulsion, principalement en chassant les fesses sous lui, et rendre suffisamment la main, au besoin en laissant glisser les rênes, pour que le cheval puisse choisir de lui-même l'endroit où il va se recevoir. Il est très important que la main du cavalier soit basse, car, en l'élevant, il empêche le cheval de développer son dos au moment où il se reçoit. Le cavalier doit se dire avant chaque saut : « la main basse ! »

Il doit veiller, dans le saut, à ne pas rester en arrière du mouvement, mais à bien le suivre. Il ne peut y arriver qu'en prenant une bonne position au

moment où le cheval se reçoit, c'est-à-dire en se gardant par-dessus tout de retomber lourdement sur le dos du cheval, ce qui amène en général un à-coup sur la bouche.

Quand, par suite du peu d'habileté de la plupart des cavaliers, certains chevaux prennent le dégoût du saut, et hésitent à l'obstacle, on doit les corriger de ce défaut, d'abord sans cavalier, pour leur rendre la confiance, et s'efforcer de corriger la mauvaise position des cavaliers, en leur donnant une instruction théorique et pratique sur des chevaux dressés.

6. De l'augmentation de vitesse du galop jusqu'à son maximum relatif.

Quand les jeunes chevaux ont fait un temps de galop moyen à l'allure de « 500 pas » à la minute, et qu'on a obtenu le calme et la tranquillité à cette allure, on peut chercher à augmenter la vitesse, en tenant compte toutefois de ce que les forces ne sont pas encore arrivées à leur développement complet. Seul le cheval qui allonge le galop en restant parfaitement calme, même dans sa vitesse la plus grande, et qui conserve l'« appui constant sur la main » tout en étant maniable, est dressé pour son emploi dans la cavalerie.

Ce résultat ne peut être obtenu qu'en suivant une progression. L'important est de favoriser l'activité du dos et de l'arrière-main en suivant bien les mouvements du cheval. Chez le cheval dressé, un appui trop fort sur la main prouve qu'on fait souffrir son dos. Même dans le galop le plus allongé, le cavalier doit constamment pouvoir conserver son cheval léger à la main. — Les actions simultanées et obligatoires des aides qui poussent le cheval et le retiennent, ne sont possibles que si l'on suit exactement son mouvement. La jambe qui se balance dans la cadence de l'allure est l'aide la plus utile. Une caresse de la main sur la nuque et un léger pincer de l'éperon au moment où l'arrière-main est engagé, font obtenir facilement la légèreté du cheval, tandis qu'une position toujours fixe de la main et une pression énergique des jambes ne l'amènent pas toujours.

Si l'on veut avoir la preuve que la légèreté du cheval ne peut être obtenue, dans une fraction de troupe au galop allongé, qu'avec des cavaliers habiles, on ne peut pas se cacher que, dans un escadron, bien des cavaliers seraient à dresser sous ce rapport, pour leur faire acquérir le tact nécessaire

à cet exercice. Ce serait une folie de prétendre que tout cheval peut être amené à travailler en « marchant du dos » avec un cavalier passif, mais on doit chercher, par le dressage, à réduire le plus possible les aides à employer. Plus un cheval a besoin de l'action des aides pour « marcher du dos », plus il doit être monté par un cavalier habile. Le bon commandement d'un escadron est pour le travail des chevaux la chose la plus essentielle après leur dressage.

7. Remarques finales sur l'emploi du temps consacré au dressage des jeunes chevaux.

La période de temps d'environ un an et demi, qui est consacrée au dressage, doit en général être divisée de telle sorte qu'on puisse arriver à atteindre facilement l'« équilibre » par les « leçons ployées » dans le premier hiver, les chevaux ayant été préparés par le travail à la longe et montés dans l'automne qui suit leur arrivée. On devra aussi commencer si possible le travail en bride vers le printemps. Quand le cheval en bride a la soumission nécessaire et la position d'« appui constant sur la main », le cavalier peut obtenir ce qu'il désire par des actions beaucoup plus légères que si le cheval était en bridon ; c'est d'une grande utilité dans le travail à l'extérieur.

Mais, pour le travail à l'extérieur, on ne doit pas mettre tous les chevaux en bride, sans s'inquiéter de leur individualité. Chez les chevaux se montrant très indécis et craintifs à l'extérieur, le bridon s'impose, jusqu'à ce qu'ils soient un peu habitués à ce travail.

L'été sera généralement employé à travailler le cheval à l'extérieur, ainsi qu'à lui faire exécuter les exercices qui en dépendent, notamment la progression du galop. Dans cette période qui suit un bon travail préparatoire, on ne risque nullement de voir l'« équilibre » se perdre. Cependant, pour certains sujets qui ont de nature une mauvaise attitude, il est bon de confirmer leur « équilibre » au moyen de quelques « leçons ployées » bien choisies, avant de les sortir.

La tâche du deuxième hiver consiste à rendre l'« équilibre » tout à fait naturel au cheval, en lui faisant répéter, avec quelques modifications, la progression suivie l'hiver précédent, et, éventuellement, en lui faisant exécuter quelques « leçons sur les hanches ». Ce travail réussira en général

d'autant mieux qu'on se sera laissé guider davantage par les progrès du cheval. Si, dès le début, on vise un but plus élevé pour le deuxième hiver, on risque fort d'avoir à la fin du dressage des chevaux plus mauvais qu'au commencement. Même pour ce dressage plus fin, l'instructeur n'oubliera jamais que tout ce qu'il fait ne doit être qu'un moyen pour arriver au but.

1 Voir la note relative au travail à la longe.

2 Faute d'expression meilleure, nous sommes obligés de nous servir du mot « attitude » pour exprimer l'ensemble de la position du cheval, aussi bien en mouvement qu'arrêté. (Note du traducteur.)

3 Unbe dingte Bezäumung am Zügel.

4 Es steht am Zügel.

5 Es liegt auf dem Zügel.

6 Es ist hinter dem Zügel.

7 Es geht über dem Zügel.

8 Es geht gegen den Zügel.

9 Comme, en français, aucun substantif ne permet de traduire l'expression elastische Rückenaufwölbung, et que nous ne croyons pas devoir créer un terme technique pour rendre l'idée de l'auteur, nous emploierons l'expression « voûter le dos avec souplesse » qui indique, mieux que toute autre, le mouvement à faire par le cheval. (Note du traducteur.)

10 Les expressions « marchant du dos » et « marchant de la cuisse » rendent les mots Rückengänger et Schenkelgänger, qui n'ont pas d'équivalent en français. Pour éviter au lecteur de retenir ces mots allemands, nous avons préféré les remplacer par leur traduction littérale. (Note du traducteur.)

11 Schiebkraft.

12 Richtung auf die Schultern.

13 Richtung in's Gleichgewicht.

14 Gebogene Lektionen.

15 Richtung auf die Hanken.

16 Le matériel dont on se sert pour le travail à la longe comprend : 1° Un surfaix large et bien rembourré a, qui peut se placer sur la selle et qui porte à sa partie antérieure une série de boucles à différentes hauteurs b, c, pour fixer les rênes de ramener et les rênes d'élévation ; 2° Deux rênes de ramener d, percées de trous ; elles se bouclent au surfaix et se fixent à

l'autre bout aux anneaux du mors de bridon par un porte-mousqueton e ; 3° Deux rênes d'élévation f, qui se fixent par des porte-mousquetons aux anneaux du mors de bridon et viennent s'attacher à la partie supérieure du surfaix, en passant par des anneaux suspendus à deux petits montants g ; ceux-ci se bouclent aux jonctions du frontal et des montants de bridon ; 4° Un caveçon ou un licol de manège ; ce dernier empêche, par une muserolle moyennement serrée, le cheval d'ouvrir démesurément la bouche et l'oblige à céder de la nuque ; il est construit comme un licol ordinaire, mais sa courroie de menton passe en-dessous du mors de bridon, comme une gourmette ; 5° Une longe, qui, suivant le cheval à dresser, s'attache soit à la courroie de menton, soit à l'anneau de la muserolle du licol de manège, soit à l'anneau du milieu du caveçon, soit exceptionnellement à l'un des anneaux du mors de bridon ; 6° Une chambrière. (Note du traducteur.) (D'après le Manuel d'équitation de la cavalerie allemande.)

17 Gradé intermédiaire entre le cavalier de 1^{re} classe et le brigadier. (Note du traducteur.)

18 Les rênes auxiliaires sont les martingales de différentes sortes. (Note du traducteur.)

19 Filet releveur disposé à peu près de même que les rênes d'élévation dans le travail à la longe. (Note du traducteur.)

20 Einfache Biegung.

21 Schulterherein.

22 Pour éviter l'emploi d'expressions inusitées dans le langage hippique français, nous avons substitué aux termes « travers. et « renvers » les expressions « tête au mur » et « croupe au mur », quoique peut-être elles ne soient qu'une traduction imparfaite des mots employés par l'auteur. (Note du traducteur.)

23 Gegenbiegung.

24 Traduction littérale de l'expression Contre-schulterherein.

25 Renvers.

26 Parade,

27 Balancirtrab.

28 Sur le conseil de l'auteur, nous avons adopté l'expression « terre-à-terre » pour traduire le mot « Redopp », qu'il emploie.

29 Ueber-Kreuz-Galoppiren.

30 Traduction littérale de Rückenspringer.

31 Schenkelspringer.

*Méthode de dressage du cheval de troupe, par
P. Plinzner,... Traduit de l'allemand... par A.
Lehr,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6527670v>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr